

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 643****25 avril 2002****SOMMAIRE**

Africa Holding S.A., Luxembourg .....	30840	Formes Contemporaines S.A., Bertrange .....	30855
Aitrac, S.à r.l., Ettelbruck .....	30819	Genitec S.A., Helmdange .....	30828
Antri S.A., Luxembourg .....	30828	Goodrich Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg .....	30836
AWA-Tec S.A., Grevenmacher .....	30824	Greythan Invest S.A., Remich .....	30828
Baluiki S.A., Luxembourg .....	30843	Heliandre Holding S.A., Luxembourg .....	30829
Bassam Holding S.A., Luxembourg .....	30836	Highsea Shipping S.A., Luxembourg .....	30818
Bendick Holding S.A., Luxembourg .....	30861	Iacobi Günther Capital S.A., Luxembourg .....	30862
Bettembourg Venture Group S.A., Luxembourg ..	30835	Imicrea S.A. Holding, Luxembourg .....	30827
Biscay Holding S.A., Luxembourg .....	30861	Immobilière de Saint Paul S.A., Luxembourg ...	30835
Brix S.A., Luxembourg .....	30833	Indiana Shipping S.A., Luxembourg .....	30857
C.A.S.S.I.S., Certificates Authority Services Se-		International Food Trading S.A., Luxembourg ...	30844
curity Integrated Systems S.A., Luxembourg ...	30833	JellyWorks Deutschland S.A., Remich .....	30839
Calindi Finance S.A., Luxembourg .....	30856	JellyWorks Deutschland S.A., Remich .....	30839
Calindi Finance S.A., Luxembourg .....	30860	Jendra S.A., Luxembourg .....	30856
Centrafin S.A., Luxembourg .....	30859	Jendra S.A., Luxembourg .....	30860
Centrafin S.A., Luxembourg .....	30860	Krisman S.A., Luxembourg .....	30838
Claremont Consultants S.A., Luxembourg .....	30845	KV Associates S.A., Luxembourg .....	30826
Commercial Investment Gallarte (No. 1), S.à r.l.,		Lamyra Holding S.A., Luxembourg .....	30832
Luxembourg .....	30838	Lapi Investments S.A., Luxembourg .....	30862
Commercial Investment San Giuliano (No. 1),		Leco S.A.H., Luxembourg .....	30851
S.à r.l., Luxembourg .....	30839	LORFI, Société Financière de Participation en	
Compagnie Financière Taler S.A., Luxembourg ..	30849	Lorraine S.A., Luxembourg .....	30850
Coraly-Wooltz, A.s.b.l., Wiltz .....	30821	Locco, S.à r.l., Rosport .....	30819
D & B Construction S.A., Luxembourg .....	30858	Lux-Tradico S.A., Dippach .....	30829
E.P.C. S.A., Européenne de Promotion et de Con-		M Editions S.A., Luxembourg .....	30838
struction, Luxembourg .....	30834	M.M.T. International, S.à r.l., Crendal .....	30827
Eccleston Finance S.A., Luxembourg .....	30830	Magic Luck Investment Luxembourg Holding S.A.,	
Elderberry Properties S.A.H., Luxembourg .....	30848	Luxembourg .....	30858
Enterprise Market Holding S.A., Luxembourg ...	30841	Margin Finance S.A., Luxembourg .....	30834
Estim Lux, S.à r.l., Luxembourg .....	30863	Masai S.A.H., Luxembourg .....	30849
Ethila S.A., Luxembourg .....	30835	MGB International S.A., Luxembourg .....	30857
Europa Freight Corporation S.A.H., Luxemborug.	30831	Murfet S.A., Luxembourg .....	30841
Europäische Möbelunion, S.à r.l., Luxembourg ...	30830	Myriade Holding S.A., Luxembourg .....	30854
Fab Power S.A., Luxembourg .....	30842	Northern Beach S.A., Luxembourg .....	30854
Fab Power S.A., Luxembourg .....	30843	Northern Beach S.A., Luxembourg .....	30860
Farei Holding S.A., Luxembourg .....	30860	Optec S.A., Luxembourg .....	30834
Farei Holding S.A., Luxembourg .....	30860	Optec S.A., Luxembourg .....	30834
Fiduciaire Sofinter, S.à r.l., Munsbach .....	30847	Ormond S.A., Luxembourg .....	30852
Finsalute S.A.H., Luxembourg .....	30836	Ormond S.A., Luxembourg .....	30861
FN International S.A.H., Luxembourg .....	30829	Orval Holding S.A., Luxembourg .....	30837

Orval Holding S.A., Luxembourg .....	30837	SDV International Transport and Logistics S.A., Luxembourg .....	30859
Orval Holding S.A., Luxembourg .....	30837	Siko Charter S.A., Luxembourg .....	30863
Palutra S.A.H., Luxembourg .....	30833	Sim City 2000 S.A., Luxembourg .....	30852
Pégase S.A.H., Luxembourg .....	30850	Société Midi S.A., Luxembourg .....	30833
Pembroke S.A.H., Luxembourg .....	30843	Solomar Holding S.A., Luxembourg .....	30855
Pivot Holding S.A., Luxembourg .....	30862	Solomar Holding S.A., Luxembourg .....	30861
Plexus S.A., Luxembourg .....	30832	Strategic Investment Holding Group S.A., Luxembourg .....	30847
Pneu S.A., Luxembourg .....	30857	Sutton B. Holding S.A., Luxembourg .....	30832
Pneu S.A., Luxembourg .....	30862	T M D International S.A. Holding, Luxembourg ..	30826
Polydata Holding S.A., Luxembourg .....	30834	Tenor S.A., Luxembourg .....	30851
PR-Lux S.A., Luxembourg .....	30852	Tenor S.A., Luxembourg .....	30861
Prime Luxembourg Investment Management S.A., Luxembourg .....	30859	Timba S.A., Luxembourg .....	30854
Prominvest S.A., Luxembourg .....	30848	Timba S.A., Luxembourg .....	30862
Quadriga Holdings S.A., Luxembourg .....	30840	Tower Holdings S.A., Luxembourg .....	30830
Raiffeisen Helion Aktiengesellschaft, Luxembourg .	30825	Tower Holdings S.A., Luxembourg .....	30830
Raiffeisen Helion Aktiengesellschaft, Luxembourg .	30825	Toy Park Holding S.A., Luxembourg .....	30853
Raiffeisen Sardus Aktiengesellschaft, Luxembourg .	30826	Trimar (Luxembourg) S.A. ....	30837
Raiffeisen Sardus Aktiengesellschaft, Luxembourg .	30826	Trimar (Luxembourg) S.A. ....	30864
Récamier S.A., Luxembourg .....	30836	Trimar (Luxembourg) S.A. ....	30864
Reipa Immobilière S.A., Luxembourg .....	30835	V Trust Group (Luxembourg) S.A., Luxembourg .	30818
Reprolux S.A., Luxembourg .....	30852	Value-Net S.A., Luxembourg .....	30844
Revo Soparfi S.A., Luxembourg .....	30828	Vena S.A., Luxembourg .....	30846
Rosaline Holding S.A., Luxembourg .....	30831	Vervander S.A.H., Luxembourg .....	30831
Salon Boccoli, S.à r.l., Lamadelaine .....	30856	Westcom S.A. ....	30862
Samoa Finance S.A.H., Luxembourg .....	30851	World Prospection S.A., Luxembourg .....	30864
Saran S.A.H., Luxembourg .....	30850	Zirconium S.A., Luxembourg .....	30842
Sastro S.A., Luxembourg .....	30855		
Sastro S.A., Luxembourg .....	30861		

#### **HIGHSEA SHIPPING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 83.106.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 15 novembre 2001 que:

La démission de Madame Daniela Panigada en sa qualité d'Administrateur est acceptée. Décharge de sa gestion, lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2001.

Est coopté, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, Monsieur Marc Robert, capitaine d'armement, élit domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2001.

Pour inscription - réquisition

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05932/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

#### **V TRUST GROUP (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 70.491.

Suite à la démission de Monsieur Hans Rudolf Steinegger de son poste de directeur de la société, le Conseil d'Administration décide de nommer:

- Madame Caroline Folmer, Maître en Administrateur Economique et Sociale, directeur adjoint
- Monsieur Patrice Yande, Gradué en Comptabilité, directeur adjoint.

La société sera valablement engagée par la signature conjointe d'un directeur adjoint et celle de l'administrateur délégué.

V TRUST GROUP LUXEMBOURG S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 46, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05969/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**AITRAC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Ettelbruck.

R. C. Diekirch B 4.978.

## DISSOLUTION

L'an deux mille un, le vingt-trois novembre.

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Redange-sur-Attert.

Ont comparu:

- Monsieur Jerry Dondelinger, employé, demeurant à L-9013 Ettelbruck, 5, rue G.-D. Joséphine Charlotte, et
- Monsieur Steve Junk, militaire, demeurant à B-1130 Haren (Bruxelles), 70, rue de la Fusée.

Lesquels ont déclaré:

Qu'ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée AITRAC, S.à r.l. avec siège à Ettelbruck, constituée par acte du notaire instrumentant en date du 28 septembre 1998, et dont les statuts n'ont jamais été modifiés, inscrite au Registre de Commerce de Diekirch sous le numéro B 4.978.

Que la société a cessé toute activité commerciale.

Que les comptes sociaux pour les années 1999 et 2000 sont parfaitement connus des associés et sont approuvés par eux.

Que tout le passif de la société a été apuré et que tout l'actif a été distribué aux associés conformément au nombre de parts qu'ils possèdent.

Que les deux comparants n'ont plus de revendication ni l'un envers l'autre, ni l'un d'eux envers la société et qu'ils s'en donnent mutuellement décharge.

Ceci approuvé, les comparants ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. La société AITRAC, S.à r.l. est liquidée.
2. Pour autant que de besoin, Messieurs Jerry Dondelinger et Steve Junk sont à considérer comme liquidateurs, qui sont également personnellement et solidairement responsables des frais des présentes.
3. Les documents de la société seront conservés pendant un délai de cinq ans à l'adresse suivante: L-9013 Ettelbruck, 5, rue G.-D. Joséphine Charlotte.
4. Au cas où, par impossible, une dette ou une créance aurait échappé aux liquidateurs, Messieurs Dondelinger et Junk, susdits, en supporteraient les frais ou s'en partageraient le bénéfice, chacun proportionnellement au nombre des parts qu'il possédait dans la société.

Dont acte, fait et passé à Redange, en l'étude du notaire instrumentant.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Dondelinger, S. Junk, C. Mines.

Enregistré à Redange, le 28 novembre 2001, vol. 401, fol. 39, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): R. Schaack.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange, le 28 décembre 2001.

C. Mines.

(00336/225/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 janvier 2002.

**LOCCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6581 Rosport, 21-23, rue du Pont.

## STATUTS

L'an deux mille un, le quatorze décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné (Grand-Duché de Luxembourg);

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Mike Majerus, menuisier, demeurant à L-6930 Mensdorf, 5, op der Danzplaz.
- 2.- Madame Edmée Havelange-Risch, employée, demeurant à L-5377 Uebersyren, 27, rue de la Syre.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils constituent entre eux:

**Titre I<sup>er</sup>.- Objet - Raison sociale - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de LOCCO, S.à r.l.

**Art. 3.** La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non alcooliques avec petite restauration.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Rosport.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

### **Titre II.- Capital social - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq Euros (125,- EUR) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Mike Majerus, menuisier, demeurant à L-6930 Mensdorf, 5, op der Danzplaz, quatre-vingt-dix-neuf parts sociales, .....	99
2.- Madame Edmée Havelange-Risch, employée, demeurant à L-5377 Uebersyren, 27, rue de la Syre, une part sociale, .....	1
Total: cent parts sociales, .....	100

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 8.** Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

**Art. 9.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

### **Titre III.- Administration et Gérance**

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 12.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 13.** Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

**Art. 14.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 15.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

**Art. 16.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 17.** Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

#### **Titre IV.- Dissolution - Liquidation**

**Art. 19.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

#### **Titre V.- Dispositions Générales**

**Art. 20.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

##### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence le 1<sup>er</sup> janvier 2002 et finira le 31 décembre 2002.

##### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution, à environ vingt-cinq mille francs luxembourgeois.

Pour les besoins de l'enregistrement le capital social est évalué à la somme de 504.248,75 LUF.

##### *Assemblée Générale Extraordinaire*

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-6581 Rosport, 21-23, rue du Pont.

2.- L'assemblée désigne comme gérants de la société:

a) Monsieur Mike Majerus, menuisier, demeurant à L-6930 Mensdorf, 5, op der Danzplaz, gérant administratif.

b) Madame Edmée Havelange-Risch, employée, demeurant à L-5377 Uebersyren, 27, rue de la Syre, gérante technique.

La société est engagée en toutes circonstances par la signature d'un gérant jusqu'à concurrence de mille euros (1.200,- EUR).

Pour tout engagement dépassant cette contre-valeur la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif est nécessaire.

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Majerus, E. Havelange-Risch, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 décembre 2001, vol. 516, fol. 58, case 7. – Reçu 5.042 francs.

*Le Receveur ff. (signé): Steffen.*

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de son collègue empêché Maître Jean Seckler.

Junglinster, le 14 janvier 2002.

J. Elvinger.

(00317/211/118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 janvier 2002.

### **CORALY - WOOLTZ, Association sans but lucratif.**

Siège social: Wiltz, Lycée du Nord Wiltz.

#### **STATUTS**

##### **Dénomination, siège**

**Art. 1<sup>er</sup>.** L'association porte la dénomination: CORALY - WOOLTZ. Elle est régie par les dispositions de la loi modifiée du 21 avril 1928 concernant les associations sans but lucratif ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** Son siège social est au Lycée du Nord Wiltz.

##### **Objet**

**Art. 3.** L'association a pour objet :

- a. de promouvoir le développement de Radio LNW, radio locale et scolaire,
- b. de promouvoir le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication,
- c. d'oeuvrer activement pour que l'utilisation en partenariat des ressources locales en équipements radiophoniques et informatiques crée des liens favorisant des échanges fructueux,
- d. de coopérer étroitement sur le plan local, régional, national et international avec des associations, institutions ou personnes physiques visant des buts analogues.

L'association s'interdit toute propagande idéologique.

##### **Membres**

**Art. 4.** L'association se compose de membres effectifs et de membres d'honneur.

**Art. 5.** Pourront être admis comme membres effectifs les enseignants, fonctionnaires, membres du personnel administratif et technique et élèves majeurs du Lycée du Nord ainsi que toutes les personnes privées et celles représentant des institutions, associations et groupements partageant les objectifs de l'association.

**Art. 6.** Pourront être admis comme membres d'honneur toutes les personnes physiques ou morales qui désirent soutenir l'association.

**Art. 8.** Seuls les membres effectifs ont le droit de vote aux assemblées. Les membres d'honneur sont admis aux assemblées générales avec voix consultative.

**Art. 9.** Le nombre des membres effectifs est illimité sans pouvoir être inférieur à cinq. L'admission d'un nouveau membre effectif est agréée par le conseil d'administration qui statuera à la majorité simple des votants.

**Art. 10.** Tout membre effectif peut donner sa démission en informant par écrit le conseil d'administration. Est considéré de plein droit comme démissionnaire le membre effectif qui n'a pas acquitté après rappel, le montant de sa cotisation.

**Art. 11.** L'exclusion d'un membre sera prononcée par l'assemblée générale à la majorité des deux tiers des votants pour des actes portant préjudice grave à l'association.

**Art. 12.** Le membre démissionnaire ou exclu perd tous ses droits et privilèges conférés par l'association et ne peut réclamer le remboursement des cotisations versées par lui. Il n'a aucun droit sur le fonds social de l'association, il en sera de même pour les héritiers des membres démissionnaires ou exclus décédés qui ne peuvent réclamer ou requérir ni relevé, ni reddition de compte, ni apposition de scellés, ni inventaires.

**Art. 13.** Le montant de la cotisation annuelle des membres effectifs est fixé par l'assemblée générale sans toutefois dépasser cent euros. Elle est payable le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. La cotisation est de 10 EUR pour les membres adultes et de 3 pour les élèves.

#### **Assemblée générale**

**Art. 14.** Sont réservés à la compétence de l'assemblée générale:

1. la modification des statuts
2. la nomination et la révocation des membres du conseil d'administration
3. l'approbation des budgets et comptes
4. la dissolution de l'association
5. l'exclusion de membres
6. tous les autres pouvoirs dérivant de la loi ou des présents statuts.

**Art. 15.** L'assemblée générale se réunit annuellement au premier trimestre de l'année civile. Elle peut en outre être convoquée spécialement par décision du conseil d'administration ou sur demande écrite, signée par un cinquième des membres effectifs.

**Art. 16.** Les convocations sont faites au nom du conseil d'administration par lettre ordinaire adressée à chaque membre 15 jours au moins avant la réunion. Les convocations contiennent obligatoirement l'ordre du jour.

L'assemblée générale ne peut délibérer que sur les points inscrits à l'ordre du jour.

**Art. 17.** Les assemblées générales ordinaires et extraordinaires délibèrent valablement quel que soit le nombre des membres effectifs présents, et les décisions sont prises à la majorité simple des voix, sauf disposition contraire prévue par les statuts ou par la loi. En cas de parité des voix, celle du président ou de son remplaçant est prépondérante.

Tout membre effectif peut se faire représenter par un autre membre effectif en lui donnant une procuration écrite. Chaque membre ne peut présenter qu'une seule procuration qui est à remettre au conseil d'administration avant l'ouverture de l'assemblée.

**Art. 18.** L'assemblée générale est présidée par le président du conseil d'administration ou par son représentant.

**Art. 19.** Les résolutions de l'assemblée générale sont consignées dans un registre des actes de l'association sous forme de procès-verbal, signé par le président et le secrétaire de l'assemblée. Ce registre est conservé au siège social, où tous les membres peuvent le consulter sur place uniquement. A tous tiers, les résolutions pourront être communiquées par extraits certifiés conformes par le président ou par deux administrateurs.

#### **Conseil d'administration**

**Art. 20.** L'association est gérée par un conseil d'administration composé de 5 membres au moins et de 15 membres au plus. Seuls les membres effectifs sont éligibles.

**Art. 21.** Le président du comité de rédaction des élèves de Radio LNW est d'office membre du conseil d'administration même si - parce que mineur - il n'est pas membre effectif.

**Art. 22.** Les autres administrateurs sont élus par l'assemblée générale à la majorité simple. Chaque membre effectif peut donner autant de voix qu'il y a d'administrateurs à élire, au maximum une par candidat. La durée du mandat des administrateurs est de deux ans. Les administrateurs sortants sont rééligibles. Le conseil d'administration est renouvelé partiellement chaque année par voie de roulement, les mandats du secrétaire et du trésorier ne pouvant être renouvelés la même année. La moitié arrondie vers l'unité inférieure des membres du conseil d'administration sera tirée au sort et démissionnera la première année. Le premier renouvellement se fera exceptionnellement à la fin de l'année 2002.

**Art. 23.** Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de l'association ainsi que pour la réalisation de son objet. Tout ce qui n'est pas réservé expressément à l'assemblée générale par les statuts ou par la loi est de la compétence du conseil.

Le conseil d'administration peut notamment, sans que cette énumération soit limitative et sans préjudice des autres pouvoirs dérivant de la loi ou des statuts passer tous contrats, acheter, vendre, échanger, emprunter, prendre et donner à bail ou en gage tous biens meubles ou immeubles nécessaires pour réaliser l'objet en vue duquel l'association est constituée. Il statue sur l'acceptation des dons et legs. Il ouvre tous comptes en banque ou au service des chèques postaux, décide tous placements de fonds ou revenus. Il veille à l'exécution des décisions de l'assemblée générale. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont intentées ou soutenues au nom de l'association par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur à ce spécialement désigné.

Des pouvoirs spéciaux peuvent être conférés par le conseil d'administration et sous sa responsabilité à des tiers.

**Art. 24.** Le conseil d'administration désigne parmi ses membres:

un président,  
un vice-président,  
un secrétaire,  
et un trésorier.

**Art. 25.** Le conseil d'administration se réunit chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent, au minimum deux fois par an.

**Art. 26.** Le conseil d'administration délibère valablement lorsque la majorité des administrateurs est présente. Le conseil d'administration est présidé par le président ou par son représentant.

Les décisions sont prises à la majorité des administrateurs présents. En cas de parité, la voix du président ou de son remplaçant est prépondérante.

**Art. 27.** Les délibérations du conseil d'administration sont consignées aux procès-verbaux et inscrits dans le registre des actes de l'association. Les délibérations du conseil d'administration sont signées par le président et le secrétaire.

**Art. 28.** En cas d'empêchement le président est remplacé par le vice-président ou à son défaut par le membre le plus âgé du conseil d'administration.

En cas d'empêchement, le secrétaire peut être remplacé par un autre membre du conseil d'administration.

**Art. 29.** Tout administrateur qui, sans motif reconnu valable par le conseil d'administration, aura été absent à trois séances au cours d'un exercice, sera considéré comme démissionnaire.

**Art. 30.** Le secrétaire est chargé de la correspondance et de la rédaction des procès-verbaux du conseil d'administration. Les documents et la correspondance ainsi que tous les actes qui engagent l'association doivent être signés par le président et le secrétaire, ou en cas d'empêchement par deux membres du conseil d'administration. Le trésorier est chargé de la tenue des livres de comptabilité. Nul paiement supérieur à 10.000 francs ne peut être effectué sans que les pièces justificatives n'aient été visées, pour l'autorisation du règlement, par le président ou son délégué et un autre membre du conseil d'administration.

**Art. 31.** En cas de décès ou de démission d'un membre du conseil d'administration, il pourra être procédé à son remplacement par décision du conseil d'administration et le nouveau membre finit le terme de son prédécesseur. Dans ce cas la distribution des charges à l'intérieur du conseil d'administration pourra être remaniée.

#### **Règlement des comptes**

**Art. 32.** Chaque année le conseil d'administration soumettra à l'approbation de l'assemblée générale le rapport d'activité et le compte des recettes et dépenses de l'exercice écoulé ainsi que le plan d'action et les prévisions budgétaires de l'exercice à venir.

Deux personnes, qui ne font pas partie du conseil d'administration, sont nommées vérificateurs des comptes par l'assemblée générale pour une durée de deux ans.

**Art. 33.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre. La première année débute le jour de la constitution de l'association et prend fin à la date du 31 décembre 2002.

#### **Modification des statuts, dissolution, liquidation**

**Art. 34.** Il sera procédé aux modifications des statuts et à la dissolution de l'association conformément aux dispositions de la loi modifiée du 21 avril 1928. En cas de dissolution de l'association, l'actif de l'association dissoute reviendra au Lycée du Nord Wiltz.

#### *Liste des Administrateurs de l'Association CORALY - WOOLTZ, Association sans but lucratif*

Suite à l'Assemblée Générale constituante du 27 novembre 2001, furent nommés Administrateurs de CORALY - WOOLTZ à l'unanimité:

- Nom, Prénom, fonction profession domicilié(e) à
1. M. Kieffer Arnaud, président, professeur, Erpeldange/Wiltz
  2. M. Troian Jo, vice-président, Directeur, LNW Bilsdorf
  3. Mme Berscheid Maisy, trésorier, professeur, Wiltz
  4. Mme Reisen Maggy, secrétaire, employée, Wiltz
  5. M. Weber Vic, relations publiques, hôtelier, Wiltz
  6. M. Goffinet Patrick, membre, professeur, Redange
  7. M. Koppes Pierre membre, professeur, Wiltz

8. M. Lahr Séverin, membre, professeur, Wiltz  
 9. M. Pinon Julien, rédacteur en chef, étudiant, Wiltz  
 10. Mlle Rasqué Dani, membre, étudiante, Wiltz  
 tous de nationalité luxembourgeoise.

Wiltz, le 9 janvier 2002.

Certifié exact

A. Kieffer / J. Troian / M. Berscheid / M. Reisen / V. Weber

P. Goffinet / P. Koppes / S. Lahr / J. Pinon / D. Rasqué

*Membres effectifs de CORALY - WOOLTZ, Asbl, 2002*

Nom et prénom, rue et n°, localité:

1. Berscheid Maisy 14, Op Baessent L-9520 Wiltz
2. Goffinet Patrick 11, rue Schleisschen L-8506 Redange
3. Greisch Eric 35, av. de la gare L-9540 Wiltz
4. Herman Alain 3, rue Leopold Richard L- 9510 Wiltz
5. Kieffer Arnaud 8, Um Knupp L-9648 Erpeldange
6. Koppes Pierre 65, rue de Bastogne L-9512 Wiltz
7. Kuc Muamera 12, rue de la gare L- 9540 Wiltz
8. Lahr Séverin 88, rue G.D. Charlotte L-9515 Wiltz
9. Pinon Julien 4, am aale Wee L-9637 Bockholtz
10. Rasqué Dani 22, Nacherstrooss L-9674 Nocher-Route
11. Reisen Maggy 7, rue des Tondeurs L-9570 Wiltz
12. Scheer Micky 9, rue de la Fontaine L-9521 Wiltz
13. Schneider Romain 10, Réimerwee L-9512 Roullingen
14. Troian Jo 9, Riesenhofferwee L-8811 Bilsdorf
15. Weber Vic 5, rue des tondeurs L-9570 Wiltz

Enregistré à Wiltz, le 11 janvier 2002, vol. 173, fol. 11, case 3. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(00331/000/166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 janvier 2002.

**AWA-TEC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 15, route de Trèves.

R. C. Diekirch B 2.627.

L'an deux mille un, le quinze octobre.

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Redange-sur-Attert.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société AWA-TEC S.A., ayant son siège social à L-9764 Marnach, Schwartzenhilwestrooss,

constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, en date du 11 février 1993, publié au Mémorial C numéro 221 du 14 mai 1993,

inscrite au registre de commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de et à Diekirch sous le numéro B 2.627.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Guy Sauer, Directeur de société, demeurant à L-6793 Grevenmacher, 15, route de Trèves,

qui désigne comme secrétaire Madame Véronique Mehly-Baraton, employée privée, demeurant à Saeul.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Uschi Mayer-Lies, employée privée, demeurant à Rollingen/Mersch.

Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée ne varietur, restera annexée aux présentes.

Monsieur le Président constate, et l'assemblée approuve, que toutes les actions émises de la société sont valablement représentées, ainsi qu'il résulte de la liste de présence sus-mentionnée et que tous les actionnaires présents ou représentés renoncent à toute convocation supplémentaire affirmant avoir connu à l'avance l'ordre du jour de la présente assemblée.

Ceci exposé, Monsieur le Président met au vote les résolutions suivantes qui sont toutes approuvées à l'unanimité:

*Première résolution*

Le siège de la société est transféré à L-6793 Grevenmacher, 15, route de Trèves.

En conséquences, le premier alinéa de l'article 2 des statuts est modifié comme suit:

«**Art. 2.** Le siège social est établi à Grevenmacher.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme nouveau commissaire aux comptes pour une durée de six ans: la société ACCOUNT DATA EUROPE S.A., avec siège à L-6793 Grevenmacher, 15, route de Trèves.

*Troisième résolution*

L'assemblée donne décharge aux administrateurs sortants, puis elle élit le nouveau conseil d'administration comme suit:

- Monsieur Guy Sauer, comptable, demeurant à L-6793 Grevenmacher, 15, route de Trèves, Président,
- Madame Janette Clemens-Davalos, employée privée, demeurant à L-6713 Grevenmacher, 18A, rue des Bâteliers, membre,
- Madame Sonia Radinovic, stagiaire, demeurant à L-5695 Emerange, membre.

L'assemblée nomme Monsieur Guy Sauer, préqualifié, président du conseil d'administration avec pouvoir d'engager la société sous sa signature individuelle.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital de LUF 537,- et de la convertir en Euros, de sorte que le premier paragraphe de l'article 4 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-), divisé en dix actions de trois mille cent Euros (EUR 3100,-) chacune, toutes souscrites et libérées.»

La réalité de cet apport en espèces a été démontrée au notaire qui le constate expressément.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est levée à quinze heures trente.

Dont acte, fait et passé à Redange, en l'étude du notaire instrumentaire, à la date mentionnée en tête des présentes. Et, après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Sauer, V. Mehly-Baraton, U. Lies, C. Mines.

Enregistré à Redange, le 17 octobre 2001, vol. 401, fol. 23, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): R. Schaack.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial C.

Redange, le 28 décembre 2001.

C. Mines.

(00334/225/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 janvier 2002.

---

**RAIFFEISEN HELION AKTIENGESELLSCHAFT.**

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxemburg, 308, route d'Arlon.

H. R. Luxemburg B 73.179.

—  
*Auszug aus der Ordentlichen Generalversammlung, die am 21. Dezember 2001  
in Luxemburg am Gesellschaftssitz stattfand*

1. Durch gesonderte Wahl beschließt die Versammlung, die Verwaltungsratsmitglieder für die ordnungsgemäße Ausführung ihrer Aufgaben für das Geschäftsjahr, das am 30. November 2001 endete, zu entlasten.

2. Die Versammlung beschließt, BDO (LUXEMBOURG), S.à r.l. zum Rechnungskommissar der Gesellschaft bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung im Jahr 2002 zu bestellen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 17. Januar 2002.

RAIFFEISEN HELION AKTIENGESELLSCHAFT

Unterschriften

Einregistriert in Luxemburg, am 15. Januar 2002, vol. 563, fol. 44, case 11.

(05773/685/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**RAIFFEISEN HELION AKTIENGESELLSCHAFT.**

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxemburg, 308, route d'Arlon.

H. R. Luxemburg B 73.179.

Die Bilanz zum 30. November 2001, die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 30. November 2001 abgelaufene Geschäftsjahr sowie die Anlagen wurden eingetragen in Luxemburg am 15. Januar 2002, vol. 563, fol. 44, case 11 und wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister von und in Luxemburg am 18. Januar 2002 hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 17. Januar 2002.

RAIFFEISEN HELION AKTIENGESELLSCHAFT

Unterschriften

Einregistriert in Luxemburg, am 15. Januar 2002, vol. 563, fol. 44, case 11.

(05774/685/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**RAIFFEISEN SARDUS AKTIENGESELLSCHAFT.**

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxemburg, 308, route d'Arlon.  
H. R. Luxemburg B 72.325.

Die Bilanz zum 31. Oktober 2001, die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Oktober 2001 abgelaufene Geschäftsjahr sowie die Anlagen wurden eingetragen in Luxemburg am 15. Januar 2002, vol. 563, fol. 44, case 11 und wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister von und in Luxemburg am 18. Januar 2002 hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 17. Januar 2002.

RAIFFEISEN SARDUS AKTIENGESELLSCHAFT

Unterschriften

(05775/685/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**RAIFFEISEN SARDUS AKTIENGESELLSCHAFT.**

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxemburg, 308, route d'Arlon.  
H. R. Luxemburg B 72.325.

*Auszug aus der Ordentlichen Generalversammlung, die am 17. Dezember 2001  
in Luxemburg am Gesellschaftssitz stattfand*

1. Durch gesonderte Wahl beschließt die Versammlung, die Verwaltungsratsmitglieder für die ordnungsgemäße Ausführung ihrer Aufgaben für das Geschäftsjahr, das am 31. Oktober 2001 endete, zu entlasten.

2. Die Versammlung beschließt, BDO (LUXEMBOURG), S.à r.l. zum Rechnungskommissar der Gesellschaft bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung im Jahr 2002 zu bestellen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 17. Januar 2002.

RAIFFEISEN SARDUS AKTIENGESELLSCHAFT

Unterschriften

Einregistriert in Luxemburg, am 15. Januar 2002, vol. 563, fol. 44, case 11.

(05776/685/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**KV ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxemburg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxemburg B 67.559.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 60, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 18 janvier 2002.

*Le Conseil d'Administration*

Signature

(05777/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**T M D INTERNATIONAL S.A. HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxemburg B 36.360.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 décembre 2001*

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une durée d'un an.

Leurs mandats expireront après l'Assemblée Générale Annuelle de l'an deux mille deux.

*Conseil d'Administration*

Mme Maryse Greisch, demeurant à L-1139 Luxemburg, 90, rue des Sept Arpents

Mme Rita Harnack, demeurant à L-1272 Luxemburg, 68, rue de Bourgogne

M. André Meder, demeurant à L-1670 Senningerberg, 5A, Um Charly

*Commissaire aux comptes*

Mme Monique Maller, demeurant à L-6795 Grevenmacher, 26, rue de Wecker.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 54, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05778/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**IMICREA S.A. HOLDING, Société Anonyme.**  
Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 42.088.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 janvier 2002*

L'Assemblée accepte la démission des administrateurs:

- Monsieur André Meder, demeurant à Senningerberg
- Madame Maryse Greisch, demeurant à Luxembourg

L'Assemblée donne entière décharge aux administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur fonction jusqu'à ce jour.

L'Assemblée accepte la démission du commissaire aux comptes:

- Madame Monique Maller, Conseil fiscal, demeurant à Grevenmacher

L'Assemblée donne entière décharge au commissaire aux comptes démissionnaire pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 54, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05780/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**M.M.T. INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9743 Crendal, Maison 14.

R. C. Luxembourg B 61.310.

L'an deux mille deux, le trois janvier.

Par-devant Maître Martine Decker, notaire de résidence à Wiltz.

Ont comparu:

1.- Monsieur Dirk Thomaere, ingénieur en informatique, demeurant à B-3212 Lubbeek (Belgique), 5, Kerkweg,

2.- Mademoiselle Veerle Gyselings, secrétaire, demeurant à B-3010 Louvain (Belgique), 15, Groddeweg,

ici représentés par Monsieur Georges Gérard, consultant, demeurant à L-9743 Crendal, maison 14,

en vertu de deux procurations données à Crendal, le 7 novembre 2001,

lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées à la présente pour être enregistrées avec elle.

Lesquels comparants, par leur mandataire spécial, ont exposé au notaire:

- que la société M.M.T. INTERNATIONAL, S.à r.l., a été constituée suivant acte reçu par le notaire Georges d'Huart, de résidence à Pétange, en date du 20 octobre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 47 du 21 janvier 1998,

- qu'elle est inscrite au registre de commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg sous le numéro B 61.310;

- qu'elle a un capital de 500.000,- francs divisé en dix (10) parts sociales de cinquante mille francs (50.000,- LUF) chacune,

- que les comparants sont les seuls et uniques associés représentant l'intégralité du capital de la société à responsabilité limitée M.M.T. INTERNATIONAL, S.à r.l., avec siège social à L-1635 Luxembourg, 4, allée Léopold Goebel.

Ensuite les comparants, tels que représentés, se réunissant en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent tous valablement convoqués, ont requis le notaire instrumentant d'acter leur décision prise, à l'unanimité, sur l'ordre du jour:

*Résolution unique*

Les associés décident de transférer le siège de la société de Luxembourg à L-9743 Crendal, maison 14, bureau 71 et modification subséquente de l'article 2 alinéa 1<sup>er</sup> deuxième phrase des statuts, comme suit:

**Art. 2. Premier alinéa.** Le siège social de la société est établi à Crendal.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge à raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de 25.000,- LUF.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des comparants connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G. Gérard, M. Decker.

Enregistré à Wiltz, le 7 janvier 2002, vol. 316, fol. 65, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): G. Biver.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 9 janvier 2002.

M. Decker.

(05825/241/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**GREYTHAN INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5540 Remich, 38, rue de la Gare.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 11 décembre 2001, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 3 janvier 2002.

B. Moutrier.

(05821/272/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**REVO SOPARFI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 13 décembre 2001.

E. Schroeder.

(05822/228/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**GENITEC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7360 Helmdange, 52, rue de Helmdange.

R. C. Luxembourg B 56.402.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des actionnaires tenue en date du 3 décembre 2001, que conformément à l'article 2 de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, il a été:

- Décidé de convertir le capital social actuellement exprimé en un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) LUF en trente et un mille (31.000,-) euros.

- Décidé d'augmenter le capital social de treize euros, trente et un (13,31) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre vingt six euros, soixante neuf (30.986,69) à trente et un mille (31.000,-) euros par incorporation des résultats reportés avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

- Décidé d'adapter en conséquence la valeur nominale des actions émises et la mention du capital social et d'émettre de nouveaux titres au porteur.

- Décidé d'adapter l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente et un mille (31.000,-) euros, représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt quatre euros, quatre vingt (24,80) chacune».

Pour inscription - réquisition - modification

Signature

Enregistré à Capellen, le 19 décembre 2001, vol. 138, fol. 10, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): A. Santioni.

(05823/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**ANTRI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 47, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 24.566.

*Extrait de la réunion du Conseil d'Administration de la société en date du 28 décembre 2001 à Luxembourg*

Le Conseil d'Administration décide de remplacer Madame Nicole Zimmer-Deitz, administrateur sortant. Est cooptée nouvel administrateur Monsieur Raymond Henschen, maître en sciences économiques, Luxembourg, qui terminera le mandat de l'administrateur sortant. Décharge sera donnée à l'administrateur sortant lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires. La cooptation du nouvel administrateur sera ratifiée à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Le Conseil d'Administration décide de remplacer Monsieur Georges Deitz, commissaire aux comptes sortant. Est cooptée nouveau commissaire aux comptes la société FIDUPLAN S.A., Luxembourg, qui terminera le mandat du commissaire aux comptes sortant. Décharge sera donnée au commissaire aux comptes sortant lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires. La cooptation du nouveau commissaire aux comptes sera ratifiée lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour extrait conforme

FIDUPLAN S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 44, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05839/752/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**LUX-TRADICO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4970 Dippach, rue des 3 Cantons.  
R. C. Luxembourg B 84.919.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des actionnaires tenue en date du 19 décembre 2001 que le capital a été entièrement libéré à la date du 17 décembre 2001.

Pour inscription - réquisition - modification

Signature

Enregistré à Capellen, le 19 décembre 2001, vol. 138, fol. 11, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

(05824/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**HELIANDRE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame.  
R. C. Luxembourg B 68.414.

Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 portant sur la conversion du capital social des sociétés commerciales en Euros, le Conseil d'Administration du 20 décembre 2001 a procédé à la conversion du capital social en Euros, de sorte que le capital social actuel de LUF 37.000.000,- est converti en EUR 917.206,04 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> avril 2001.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, le Conseil d'Administration du 20 décembre 2001 a également augmenté le capital social nouvellement exprimé en Euros, pour le porter du montant actuel de EUR 917.206,04 à un montant de EUR 950.000,-. Cette augmentation de capital d'un montant de EUR 32.793,96 est réalisée sans apports nouveaux et sans création de titres par incorporation au capital d'une somme prélevée sur les bénéfices reportés.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, le Conseil d'Administration du 20 décembre 2001 a également procédé à l'augmentation du capital autorisé nouvellement exprimé en Euros, de sorte que le capital autorisé actuel de LUF 100.000.000,- est converti et porté à un montant de EUR 2.500.000,- avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> avril 2001.

En conséquence, le capital social de la société, nouvellement exprimé en Euros, est désormais fixé à un montant de EUR 950.000,- représenté par 37.000 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Pour HELIANDRE HOLDING S.A.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05826/029/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**FN INTERNATIONAL, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 10.380.

Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 portant sur la conversion du capital social des sociétés commerciales en Euros, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 septembre 2001 a procédé à la conversion du capital social en Euros, de sorte que le capital social actuel de LUF 400.000.000,- est converti en EUR 9.915.740,99.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 septembre 2001 a également augmenté le capital social nouvellement exprimé en Euros, pour le porter du montant actuel de EUR 9.915.740,99 à un montant de EUR 9.915.750,-. Cette augmentation de capital d'un montant de EUR 9,01 est réalisée sans apports nouveaux et sans création de titres par incorporation au capital d'une somme prélevée sur les bénéfices reportés.

En conséquence, le capital social de la société, nouvellement exprimé en Euros, est désormais fixé à un montant de EUR 9.915.750,- représenté par 900.000 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour FN INTERNATIONAL

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05833/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**ECCELESTON FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 56.467.

Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 portant sur la conversion du capital social des sociétés commerciales en Euros, le Conseil d'Administration du 19 mars 2001 a procédé à la conversion du capital social en Euros, de sorte que le capital social actuel de FRF 835.000,- est converti en EUR 127.294,93 avec effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, le Conseil d'Administration du 19 mars 2001 a également augmenté le capital social nouvellement exprimé en Euros, pour le porter au montant actuel de EUR 127.294,93 à un montant de EUR 130.000,-. Cette augmentation de capital d'un montant de EUR 2.705,07 est réalisée sans apports nouveaux et sans création de titres par incorporation au capital d'une somme prélevée sur les bénéfices reportés.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, le Conseil a décidé de supprimer la mention de la valeur nominale des actions de la société.

En conséquence, le capital social de la société, nouvellement exprimé en Euros, sera, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002, fixé à un montant de EUR 130.000,- représenté par 83.500 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Pour ECCELESTON FINANCE S.A.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05827/029/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**EUROPÄISCHE MÖBELUNION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1525 Luxembourg, 7, rue Fleming.  
R. C. Luxembourg B 7.352.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 44, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, janvier 2002.

Pour compte de EUROPÄISCHE MÖBELUNION, S.à r.l.

FIDUPLAN S.A.

(05836/752/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**TOWER HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 31.609.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 19, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Signature.

(05840/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**TOWER HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 31.609.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 19, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Signature.

(05846/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**EUROPA FREIGHT CORPORATION, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 12.807.

Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 portant sur la conversion du capital social des sociétés commerciales en Euros, le Conseil d'Administration du 4 septembre 2001 a procédé à la conversion du capital social en Euros, de sorte que le capital social actuel de BEF 5.000.000,- est converti en EUR 123.946,76 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, le Conseil d'Administration du 4 septembre 2001 a également augmenté le capital social nouvellement exprimé en Euros, pour le porter du montant actuel de EUR 123.946,76 à un montant de EUR 124.000,-. Cette augmentation de capital d'un montant de EUR 53,24 est réalisée sans apports nouveaux et sans création de titres par incorporation au capital d'une somme prélevée sur les bénéfices reportés.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, le Conseil d'Administration du 4 septembre 2001 a également supprimé la mention de la valeur nominale des actions de la société.

En conséquence, le capital social de la société, nouvellement exprimé en Euros à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002, est désormais fixé à un montant de EUR 124.000,- représenté par 10.000 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2001.

Pour EUROPA FREIGHT CORPORATION  
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05828/029/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**ROSALINE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 6, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 21.023.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 19, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Signature.

(05841/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**VERVANDER S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 26.711.

Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 portant sur la conversion du capital social des sociétés commerciales en Euros, le Conseil d'Administration du 4 septembre 2001 a procédé à la conversion du capital social en Euros, de sorte que le capital social actuel de BEF 45.000.000,- est converti en EUR 1.115.520,86 avec effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, le Conseil d'Administration du 4 septembre 2001 a également augmenté le capital social nouvellement exprimé en Euros, pour le porter du montant actuel de EUR 1.115.520,86 à un montant de EUR 1.116.000,-. Cette augmentation de capital d'un montant de EUR 479,14 est réalisée sans apports nouveaux et sans création de titres par incorporation au capital d'une somme prélevée sur les résultats reportés.

En conséquence, le capital social de la société, nouvellement exprimé en Euros à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002, sera désormais fixé à un montant de EUR 1.116.000,- représenté par 90.000 parts sociales sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour VERVANDER S.A.  
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05832/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**PLEXUS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 42.356.

Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 portant sur la conversion du capital social des sociétés commerciales en Euros, le Conseil d'Administration du 18 octobre 2001 a procédé à la conversion du capital social en Euros, de sorte que le capital social actuel de LUF 16.250.000,- est converti en EUR 402.826,98 avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, le Conseil d'Administration du 18 octobre 2001 a également augmenté le capital social nouvellement exprimé en Euros, pour le porter du montant actuel de EUR 402.826,98 à un montant de EUR 406.250,-. Cette augmentation de capital d'un montant de EUR 3.423,02 est réalisée sans apports nouveaux et sans création de titres par incorporation au capital d'une somme prélevée sur les bénéfices reportés.

Cette augmentation de capital social porte ainsi la valeur nominale des actions à un montant de EUR 25,-.

En conséquence, le capital social de la société, nouvellement exprimé en Euros, sera, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002, fixé à un montant de EUR 406.250,-, représenté par 16.250 actions d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune, entièrement libérées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour PLEXUS S.A.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05829/029/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**LAMYRA HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 16.285.

Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 portant sur la conversion du capital social des sociétés commerciales en Euros, le Conseil d'Administration du 9 octobre 2001 a procédé à la conversion du capital social en Euros, de sorte que le capital social actuel de LUF 7.500.000,- est converti en EUR 185.920,14 avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, le Conseil d'Administration du 9 octobre 2001 a également augmenté le capital social nouvellement exprimé en Euros, pour le porter du montant actuel de EUR 185.920,14 à un montant de EUR 187.500,-. Cette augmentation de capital d'un montant de EUR 1.579,86 est réalisée sans apports nouveaux et sans création de titres par incorporation au capital d'une somme prélevée sur la réserve légale.

Cette augmentation de capital porte ainsi la valeur nominale des actions à un montant de EUR 25,-.

En conséquence, le capital social de la société, nouvellement exprimé en Euros, sera, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002, fixé à un montant de EUR 187.500,-, représenté par 7.500 actions sans désignation de valeur nominale de EUR 25,- chacune, entièrement libérées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour LAMYRA HOLDING S.A.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05830/029/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**SUTTON B. HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 6, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 30.743.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 19, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Signature.

(05843/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**PALUTRA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 8.727.

Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 portant sur la conversion du capital social des sociétés commerciales en Euros, le Conseil d'Administration du 12 septembre 2001 a procédé à la conversion du capital social en Euros, de sorte que le capital social actuel de BEF 20.000.000,- est converti en EUR 495.787,05 avec effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, le Conseil d'Administration du 12 septembre 2001 a également augmenté le capital social nouvellement exprimé en Euros, pour le porter du montant actuel de EUR 495.787,05 à un montant de EUR 496.000,-. Cette augmentation de capital d'un montant de EUR 212,95 est réalisée sans apports nouveaux et sans création de titres par incorporation au capital d'une somme prélevée sur les bénéfices reportés.

Cette augmentation de capital porte ainsi la valeur nominale des actions à un montant de EUR 248,-.

En conséquence, le capital social de la société, nouvellement exprimé en Euros, sera, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002, fixé à un montant de EUR 496.000,- représenté par 2.000 actions d'une valeur nominale de EUR 248,- chacune, entièrement libérées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour PALUTRA S.A.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05831/029/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**C.A.S.S.I.S., CERTIFICATES AUTHORITY SERVICES & SECURITY INTEGRATED SYSTEMS S.A.,  
Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 74.742.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 19, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Signature.

(05842/280/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**SOCIETE MIDI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 6, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 44.467.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 19, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Signature.

(05844/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**BRIX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 6, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 39.922.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 19, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

*Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale du 18 décembre 2001*

Le mandat des administrateurs est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Le mandat de commissaires aux comptes d'INTERAUDIT, S.à r.l., est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Signature.

(05847/280/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

30834

**OPTEC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1321 Luxembourg, 326, rue de Cessange.  
R. C. Luxembourg B 34.212.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 44, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, janvier 2002.

Pour compte de OPTEC S.A.

FIDUPLAN S.A.

(05837/752/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**OPTEC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1321 Luxembourg, 326, rue de Cessange.  
R. C. Luxembourg B 34.212.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires en date du 4 janvier 2002 à Luxembourg*

L'assemblée générale approuve le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000 clôturant avec une perte de LUF 1.323.670,- et décide de la reporter à nouveau.

L'assemblée générale constate que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance. L'assemblée générale décide de renouveler les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sortants pour le terme de 3 ans, allant jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2004.

Pour extrait conforme

FIDUPLAN S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 44, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05838/752/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**POLYDATA HOLDING, Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: Luxembourg, 6, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 36.459.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 19, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

Signature.

(05845/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**E.P.C. S.A., EUROPEENNE DE PROMOTION ET DE CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 6, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 40.244.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 19, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Signature.

(05848/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**MARGIN FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 6, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 15.294.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 19, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Signature.

(05849/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**REIPA IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 6, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 38.578.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 19, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Signature.

(05850/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**BETTEMBOURG VENTURE GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 6, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 50.512.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 19, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Signature.

(05851/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**IMMOBILIERE DE ST PAUL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 6, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 57.289.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 19, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Signature.

(05852/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**ETHILA S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 64.378.

—  
An error has occurred on the extract of original minutes of the Extraordinary Meeting of Shareholders held on December 27, 2001 at 09.00 hours local time at the registered office located at 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg:

*Instead of reading:*

Resolved, to convert the currency of the share capital of the company from LUF to Euro as from the date of the book year commencing January 1, 2001, in conformity with the conditions provided by the law of December 10, 1998, to be applied as follows:

- Deletion of the par value of the shares
- Conversion of the currency of the share capital of the company from LUF to Euro, with the result that after conversion the share capital of the company will be EUR 30,986.69 represented by 1,250 shares without a par value.

*It should read:*

Resolved, to convert the currency of the share capital of the company from LUF to Euro as from the date of the book year commencing January 1, 2001, in conformity with the conditions provided by the law of December 10, 1998, to be applied as follows:

- Deletion of the par value of the shares
- Conversion of the currency of the share capital of the company from LUF to Euro, with the result that after conversion the share capital of the company will be EUR 30,986.69 represented by 10,000 shares without a par value.

Luxembourg, January 11, 2002.

*For ETHILA S.A.*

EUROLEX MANAGEMENT S.A.

*Director*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 43, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05855/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**RECAMIER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 6, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 41.630.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 19, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Signature.

(05853/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**BASSAM HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 6, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 41.087.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 19, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Signature.

(05854/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**FINSALUTE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 10, rue Dicks.  
R. C. Luxembourg B 43.430.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 16 décembre 2001 que:

- Suivant la procédure prévue par la loi du 10 décembre 1998, la devise d'expression du capital social de la société a été convertie de la Lire Italienne à l'Euro avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> octobre 2001.

- La désignation de la valeur nominale des actions a été supprimée.

- L'article 5 alinéa 1<sup>er</sup> a été modifié en conséquence.

Luxembourg, le 14 janvier 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 56, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05859/802/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**GOODRICH LUXEMBOURG, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.  
H. R. Luxemburg B 78.528.

*Auszug des Protokolls der ausserordentlichen Generalversammlung der Aktionäre vom 10. Dezember 2001*

Es geht aus dem Protokoll hervor, dass die Aktionäre den Rücktritt von Herrn Houghton Lewis als Geschäftsführer der Klasse B der Gesellschaft annehmen und, dass Herr Jeannot Jonas, wohnhaft in Grand-Montfleuri 56, CH-1290 Versoix, Genf Schweiz, als neuer Geschäftsführer der Klasse B ernannt wurde, so dass seitdem folgende Personen Geschäftsführer der Gesellschaft sind:

1) Dianne Panton, Geschäftsführer Klasse A wohnhaft in Luxemburg;

2) Tim Van Dijk, Geschäftsführer Klasse A, wohnhaft in 5, rue Jean Schaak, L-2563 Luxembourg;

3) Christelle Ferry, Geschäftsführer der Klasse A, wohnhaft in 46, rue de Vianden, L-2680 Luxembourg;

4) Kenneth L. Wagner, Geschäftsführer der Klasse B, wohnhaft in 6924, Riesman Lane, Charlotte, North California, U.S.A.;

5) Jeannot Jonas, Geschäftsführer der Klasse B, wohnhaft in Grand-Montfleuri 56, CH-1290 Versoix, Genf, Schweiz.

Luxemburg, den 16. Januar 2002.

GOODRICH LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 58, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05863/250/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**ORVAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 72.101.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 43, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2002.

Pour ORVAL HOLDING S.A.

AMICORP S.A.

Signature

(05856/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**ORVAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 72.101.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 42, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2002.

Pour ORVAL HOLDING S.A.

AMICORP S.A.

Signature

(05857/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**ORVAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 72.101.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire le 24 décembre 2001 à 10.00 heures.*

Il résulte dudit procès-verbal que les résolutions suivantes ont été prises:

- Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont approuvés.
- Le Bilan et les Comptes de Pertes & Profits au 31 décembre 1999, et affectation du résultat sont approuvés.
- Le Bilan et les Comptes de Pertes & Profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat sont approuvés.
- Décharge est donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Pour AMPLUX S.A.

AMICORP S.A.

Director

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 43, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05858/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 42.638.

—  
Il apparaît de la correspondance du 27 décembre 2001 ce qui suit:

- Que Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences économiques et financières, demeurant au 42, Grand-rue à L-1660 Luxembourg, a présenté sa démission en qualité d'administrateur de la société VISION SHIPPING S.A., avec effet immédiat;

- Que le siège social de la société VISION SHIPPING S.A., sis au 42, Grand-rue à L-1660 Luxembourg, a été dénoncé avec effet immédiat.

Pour inscription - Réquisition

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2001, vol. 562, fol. 100, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05928/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**M EDITIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 91, rue d'Anvers.  
R. C. Luxembourg B 79.676.

S'est réuni en date de ce jour, le Conseil d'Administration de la société M EDITIONS S.A.:

- JGMB FINANCE HOLDING S.A. représentée par Monsieur Emile Wirtz
- Monsieur El. Hadji Meddahi
- Monsieur Mourad Mecheri.

En vertu de l'article 60 de la loi de 1915 et en vertu de l'article 6 des statuts et de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 décembre 2000, le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Mourad Mecheri, en tant qu'administrateur délégué, avec pouvoir de représenter la société par sa seule signature.

Fait et établi à Luxembourg, le 15 mai 2001.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 35, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05860/567/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**COMMERCIAL INVESTMENT GALLARTE (No. 1), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 84.833.

*Transfert de parts sociales*

Il résulte d'un transfert de parts sociales du 20 décembre 2001, que les parts sociales de la société à responsabilité limitée COMMERCIAL INVESTMENT GALLARTE (No. 1), S.à r.l., sont désormais réparties comme suit:

- PRADERA MANAGEMENT, S.à r.l., pour le compte de  
THE PRADERA MANAGEMENT EUROPEAN RETAIL FUND..... 7.396 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2002.

Pour COMMERCIAL INVESTMENT GALLARTE (No. 1), S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 58, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05861/250/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**KRISMAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.  
R. C. Luxembourg B 61.450.

*Extrait des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société en date du 12 décembre 2001*

1. Le capital social souscrit de LUF 1.250.000,- est converti en Euros et s'élèvera désormais à EUR 30.986,69 (cours de change: EUR 1,- / LUF 40,3399) avec effet au 16 novembre 2001.
2. Le capital social autorisé de LUF 10.000.000,- est converti en Euros et s'élèvera désormais à EUR 247.893,52 (cours de change: EUR 1,- / LUF 40,3399) avec effet au 16 novembre 2001.
3. La valeur nominale des actions est supprimée.
4. L'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

**Art. 5.**

5.1 Le capital social souscrit de la société est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt six 69/100 Euros ( EUR 30.986,69) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

5.2 Le capital autorisé de la société est établi à deux cent quarante sept mille huit cent quatre-vingt-treize 52/100 Euros (EUR 247.893,52) représenté par dix mille (10.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Secrétaire de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 11, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05867/631/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**COMMERCIAL INVESTMENT SAN GIULIANO (No. 1), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 84.834.

*Transfert de parts sociales*

Il résulte d'un transfert de parts sociales du 20 décembre 2001, que les parts sociales de la société à responsabilité limitée COMMERCIAL INVESTMENT SAN GIULIANO (No. 1), S.à r.l., sont désormais réparties comme suit:

- PRADERA MANAGEMENT, S.à r.l., pour le compte de  
THE PRADERA MANAGEMENT EUROPEAN RETAIL FUND ..... 6.271 parts sociales  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2002.

*Pour COMMERCIAL INVESTMENT SAN GIULIANO (No. 1), S.à r.l.*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 58, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05862/250/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**JellyWORKS DEUTSCHLAND S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5660 Remich, 34, rue Neuve.  
R. C. Luxembourg B 75.474.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, vol. 563, fol. 47, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signature.

(05864/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**JellyWORKS DEUTSCHLAND S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-5660 Remich, 34, rue Neuve.  
H. R. Luxemburg B 75.474.

Protokoll der ordentlichen Generalversammlung, welche am 5. September 2001 in den Geschäftsräumen der Gesellschaft um 10.00 Uhr abgehalten wurde.

Herr Gert Rautenberg, Geschäftsführer, wohnhaft in L-7302 Steinsel, In der Acht 16 führt den Vorsitz.

Herr Stephan Jeandey, Geschäftsführer, wohnhaft in D-54293 Konz, Köningerstrasse 89, amtiert als Schriftführer,

Herr Jan Lux, Geschäftsführer, wohnhaft in L-6367 Schuttrange, 63, rue Principale amtiert als Stimmzähler.

Der Vorsitzende eröffnet die Gesellschafterversammlung und stellt fest dass diese ordentliche Generalversammlung einberufen wurde, um über folgende Tagesordnung zu befinden:

1. Bericht des Verwaltungsrates betreffend das Geschäftsjahr 2000.
2. Bericht des Prüfungskommissars betreffend das Geschäftsjahr 2000.
3. Vorlage und Feststellung des Jahresabschlusses per 31. Dezember 2000.
4. Beschlussfassung über die Verwendung des Jahresergebnisses.
5. Entlastung des Verwaltungsrates und des Prüfungskommissars für die Ausübung ihrer Mandate während des Geschäftsjahres zum 31. Dezember 2000.
6. Wahl oder Wiederwahl der Verwaltungsratsmitglieder und des Prüfungskommissars bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung.
7. Fortführung der Gesellschaft.
8. Verschiedenes.

Die Namen der gegenwärtigen Aktionäre und/oder ihrer Vollmachträger sowie die Zahl der von ihnen gehaltenen Aktien sind auf einer Anwesenheitsliste verzeichnet, welche von den jeweiligen Aktionären bzw. deren Vollmachträgern und den Mitgliedern des Leitungsbüros unterzeichnet ist.

Diese Anwesenheitsliste sowie die von den vertretenen Aktionären erlassenen Vollmachten sind dieser Urkunde beigelegt.

Sodann werden über die auf der Tagesordnung stehenden Punkte folgende Beschlüsse gefasst:

*Erster Beschluss*

Die Generalversammlung hört den Bericht des Verwaltungsrates betreffend das Geschäftsjahr 2000 und, nach Beratung über dessen einzelne Punkte, stimmt sie einstimmig für dessen Annahme.

*Zweiter Beschluss*

Nach Anhörung des Berichtes des Prüfungskommissars, welcher keine Einschränkungen enthält aber einen Sachverhalt hervorhebt, der wie folgt lautet:

«Die Aktionäre der Gesellschaft haben Schritte eingeleitet die Gesellschaft zu liquidieren. Aufgrund dieser Tatsache sind alle Vermögensgegenstände der Gesellschaft zum 31. Dezember 2000 mit ihrem Verkehrswert angesetzt sowie alle Verbindlichkeiten der Gesellschaft mit ihrem Rückzahlungswert.»

Die Generalversammlung hat den Bericht des Prüfungskommissars zur Kenntnis genommen und ihn einstimmig angenommen.

*Dritter Beschluss*

Nach eingehender Besprechung stimmt die Generalversammlung ebenfalls einstimmig für die Annahme des Jahresabschlusses zum 31. Dezember 2000.

*Vierter Beschluss*

Die Generalversammlung stimmt dem Vorschlag des Verwaltungsrats zu, den Jahresfehlbetrag i.H.v. LUF 326.779,- auf das nächste Geschäftsjahr vorzutragen.

*Fünfter Beschluss*

Die Versammlung erteilt als dann einstimmige und uneingeschränkte Entlastung an die Verwaltungsratsmitglieder sowie an den Prüfungskommissar für die Ausübung ihrer Mandate während des Geschäftsjahres 2000 zum 31. Dezember 2000.

*Sechster Beschluss*

Nach eingehender Besprechung wählt die Generalversammlung die Personen Herr Florian Homm, Herr Kevin Devine und Herr Jonathan Rowland wieder in den Verwaltungsrat. Die Gesellschaft ARTHUR ANDERSEN wird wieder als Prüfungskommissar gewählt.

*Siebter Beschluss*

Nach eingehender Besprechung stimmt die Generalversammlung für die Fortführung der Unternehmung. Alle bereits eingeleiteten Schritte die Gesellschaft zu liquidieren werden eingestellt bzw. zurückgenommen.

JellyWORKS DEUTSCHLAND S.A.

G. Rautenberg / J. Lux / S. Jeandey

Vorsitzender / Stimmzähler / Schriftführer

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 47, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05865/999/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**AFRICA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 26.167.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 39, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(05866/631/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**QUADRIGA HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 18.467.

*Extrait des résolutions adoptées prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 décembre 2001*

- La démission de Monsieur Rolf Santschi, administrateur, est acceptée avec effet au 14 décembre 2001.

Décharge est donnée pour l'exécution de son mandat se terminant le 14 décembre 2001.

- CORDICO MANAGEMENT A.G. c/o Cura Treuinstitut Staedtler 36, FL 9490 est nommée administrateur en remplacement de Monsieur Santschi avec effet au 14 décembre 2001.

- Le siège social de la société est transféré du 22, boulevard Royal, L-2952 Luxembourg au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg avec effet au 8 janvier 2002.

Luxembourg, le 20 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Secrétaire de l'assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 46, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05871/631/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**MURFET S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.  
R. C. Luxembourg B 53.149.

*Extrait des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société en date du 12 décembre 2001*

1. Le capital social souscrit de LUF 1.250.000,- est converti en Euros et s'élèvera désormais à EUR 30.986,69 (cours de change: EUR 1,- / LUF 40,3399) avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002.
2. Le capital social autorisé de LUF 15.000.000,- est converti en Euros et s'élèvera désormais à EUR 371.840,29 (cours de change: EUR 1,- / LUF 40,3399) avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002.
3. La valeur nominale des actions est supprimée.
4. L'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

**Art. 5.**

5.1 Le capital social souscrit de la société est fixé à trentre mille neuf cent quatre-vingt-six 69/100 Euros ( EUR 30.986,69) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

5.2 Le capital autorisé de la société est établi à trois cent soixante et onze mille huit cent quarante 29/100 Euros (EUR 371.840,29) représenté par quinze mille (15.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Secrétaire de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 11, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05868/631/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**ENTERPRISE MARKET HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 49.933.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 27 août 2001*

L'assemblée était ouverte à 10.00 heures au siège social de la société.

L'assemblée était présidée par Madame Aude-Marie Thouvenin. La présidente a désigné comme secrétaire Madame Anabela Inverno-Pierret et l'assemblée a élu Mademoiselle Annabelle Dieu.

Le Président a déclaré qu'en accord avec la liste de présence ci-annexée la totalité des 1.000 actions était représentée et donc l'assemblée pourra discuter et décider avec validité les points repris à l'ordre du jour.

*Ordre du jour:*

1. Démission du Conseil d'administration et décharge
2. Nomination et élection des membres du conseil d'administration
3. Démission et décharge au commissaire aux comptes
4. Nomination et élection du nouveau commissaire aux comptes
5. Changement du siège social de la société.

*Décisions*

1. Les actionnaires ont accepté, en unanimité, la démission du conseil d'administration et ont accordé pleine et entière décharge aux membres pour l'exécution de leurs mandats

2. Le conseil d'administration se composera des administrateurs suivants qui sont élus jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle:

- M. Joë Lemmer, juriste, demeurant à Luxembourg
- M. Francisco M. Guerra, juriste, demeurant à Luxembourg
- M. Pierre Léonard, employé privé, demeurant à Luxembourg

3. L'assemblée a accepté, en unanimité, la démission du commissaire aux comptes AUDILUX LIMITED et lui a accordé la décharge.

4. L'assemblée a accepté la nomination de la FIDUCIAIRE RESOURCE S.A., ayant le siège social au 2, rue Auguste Lumière, L-1950 Luxembourg.

5. Le siège de la société sera transféré du 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg au 31, Grand-rue, L-1661 Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée était close à 12.00 heures.

A.-M. Thouvenin / A. Inverno-Pierret / A. Dieu

Président / Secrétaire / Scrutatrice

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 60, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05873/759/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**ZIRCONIUM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.  
R. C. Luxembourg B 61.462.

*Extrait des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société en date du 12 décembre 2001*

1. Le capital social souscrit de LUF 1.250.000,- est converti en Euros et s'élèvera désormais à EUR 30.986,69 (cours de change: EUR 1,- / LUF 40,3399) avec effet au 16 novembre 2001.
2. Le capital social autorisé de LUF 10.000.000,- est converti en Euros et s'élèvera désormais à EUR 247.893,52 (cours de change: EUR 1,- / LUF 40,3399) avec effet au 16 novembre 2001.
3. La valeur nominale des actions est supprimée.
4. L'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

**Art. 5.**

5.1 Le capital social souscrit de la société est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six 69/100 Euros ( EUR 30.986,69) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

5.2 Le capital autorisé de la société est établi à deux cent quarante sept mille huit cent quatre-vingt-treize 52/100 Euros (EUR 247.893,52) représenté par dix mille (10.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Secrétaire de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 11, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05869/631/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**FAB POWER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 49.536.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 21 décembre 2001*

L'assemblée était ouverte à 11.00 heures au siège social de la société.

L'assemblée était présidée par Monsieur Karl Horsburgh. Le Président a désigné comme secrétaire Madame Cristina Floroiu et l'assemblée a élu Madame Anne Smons, scrutateur.

Le Président a déclaré qu'en accord avec la liste de présence ci-annexée la totalité des 1.000 actions était représentée et donc l'assemblée peut discuter et décider avec validité sur les points repris à l'ordre du jour.

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999.
3. Décharge aux Administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nomination et élection des membres du conseil d'administration.
5. Election du commissaire aux comptes.

*Décisions*

1. Les comptes annuels et les rapport du conseil d'administration et du commissaire aux comptes ont été présentés à l'assemblée.

2. Le bilan et le compte de pertes et profits pour l'année sociale se terminant le 31 décembre 1999 ont été unanimement approuvés.

3. Les actionnaires ont accordé la décharge aux Administrateur et au Commissaire aux comptes.

4. Les administrateurs suivants:

Monsieur Karl Horsburgh

Monsieur Ole Meinser

Monsieur Patrick Birden

ont été élus jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

5. Le Commissaire aux Comptes actuel, AUDILUX LIMITED, a été élu jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée était close à 13.00 heures.

K. Horsburgh / C. Floroiu / A. Smons

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 60, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05878/759/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**BALUIKI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.  
R. C. Luxembourg B 53.137.

*Extrait des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société en date du 12 décembre 2001*

1. Le capital social souscrit de LUF 1.250.000,- est converti en Euros et s'élèvera désormais à EUR 30.986,69 (cours de change: EUR 1,- / LUF 40,3399) avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002.
2. Le capital social autorisé de LUF 15.000.000,- est converti en Euros et s'élèvera désormais à EUR 371.840,29 (cours de change: EUR 1,- / LUF 40,3399) avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002.
3. La valeur nominale des actions est supprimée.
4. L'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

**Art. 5.**

5.1 Le capital social souscrit de la société est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six 69/100 Euros ( EUR 30.986,69) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

5.2 Le capital autorisé de la société est établi à trois cent soixante et onze mille huit cent quarante 29/100 Euros (EUR 371.840,29) représenté par quinze mille (15.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Pour extrait conforme  
Signature  
Secrétaire de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 11, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05870/631/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**FAB POWER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 49.536.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 60, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signature.

(05872/759/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**PEMBROKE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 24.777.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale statutaire du 8 octobre 2001 à 10.00 heures à Luxembourg,  
23, avenue de la Porte-Neuve.*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Joseph Winandy au poste d'administrateur de la société et tient à le remercier pour sa précieuse collaboration.

L'assemblée décide, à l'unanimité, de nommer au poste d'administrateur  
COSAFIN S.A.

demeurant à Luxembourg

23, avenue de la Porte Neuve

en remplacement de M. Joseph Winandy, démissionnaire.

Par ailleurs, l'assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat d'administrateur de Messieurs Koen Lozie et Jean Quintus, ainsi que du commissaire aux comptes, Monsieur Noël Didier.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui approuvera les comptes au 30 juin 2002.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 43, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05881/009/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**INTERNATIONAL FOOD TRADING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 84.544.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 16 janvier 2002*

L'assemblée était ouverte à 10.00 heures au siège social de la société.

L'assemblée était présidée par Madame Patricia Carraro. La présidente a désigné comme secrétaire Mademoiselle Annabelle Dieu et l'assemblée a élu Mademoiselle Fahimas Fartas, scrutatrice.

Le Président a déclaré qu'en accord avec la liste de présence ci-annexée la totalité des 100 actions était représentée et donc l'assemblée pourra discuter et décider avec validité sur les points repris à l'ordre du jour.

*Ordre du jour:*

1. Démission et Madame Aude-Marie Thouvenin et de Madame Patricia Carraro comme administrateurs de la société
2. Nomination de Monsieur Ospanov Aidar et de Monsieur Heiko Tausendfreund comme nouveaux administrateurs de la société
3. Nomination et élection des membres du conseil d'administration

*Décisions*

1. Les actionnaires ont accepté en unanimité la démission de Madame Aude-Marie Thouvenin et de Madame Patricia Carraro de leur poste d'administrateur de la société et de leur accorder pleine et entière décharge pour l'exécution de leur mandat.

2. Les actionnaires ont accepté la nomination de Monsieur Ospanov Aidar et de Monsieur Heiko Tausendfreund comme nouveaux administrateurs de la société.

3. Le conseil d'administration se composera des administrateurs suivants qui sont élus jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle:

Johann Zent

Ospanov Aidar, homme d'affaires, demeurant à Almaty, Kazakhstan

Heiko Tausendfreund, homme d'affaires, demeurant à Gruendau, Allemagne

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée était close à 11.00 heures.

P. Carraro / A. Dieu / F. Fartas

*Président / Secrétaire / Scrutatrice*

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 60, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05879/759/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**VALUE-NET S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 74.090.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 18 avril 2001*

L'assemblée était ouverte à 10.00 heures au siège social de la société.

L'assemblée était présidée par Monsieur Michele Colaci. Le Président a désigné comme secrétaire Madame Cristina Floroiu et l'assemblée a élu Madame Aude-Marie Thouvenin, scrutatrice.

Le Président a déclaré qu'en accord avec la liste de présence ci-annexée la totalité des 100 actions était représentée et donc l'assemblée pourra discuter et décider avec validité sur les points repris à l'ordre du jour.

*Ordre du jour:*

1. Approbation des bilans et des comptes de pertes et profits en dates du 31 décembre 2000.
2. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
3. Election et nomination des membres du conseil d'administration.
4. Election du commissaire aux comptes
5. Conversion de la monnaie d'expression du capital de francs belges (BEF) en euros (EUR) au taux de change de 40,3399 BEF pour 1,- EUR
6. Augmentation du capital social dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leurs capital en euros
7. Adaptation de la valeur nominale des actions et du capital social
8. Modification subséquente de l'article 5 des statuts

*Décisions*

1. Certains changements étant encore à effectuer dans la comptabilité, seul un projet de comptes annuels pour l'année sociale se terminant le 31 décembre 2000 a pu être présenté à l'assemblée. Leur version finale sera présentée aux actionnaires pour approbation lors d'une assemblée générale extraordinaire ultérieure qui se tiendra avant le 31 mars 2002.

2. La décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes a été remise à l'assemblée générale extraordinaire qui approuvera les comptes annuels pour l'année sociale se terminant le 31 décembre 2000

3. Les administrateurs suivants:

Monsieur Michele Colaci  
Madame Cristina Floroiu  
Monsieur Klaus Bröhl

ont été élu jusqu'à l'assemblée générale extraordinaire qui approuvera les comptes annuels pour l'année sociale se terminant le 31 décembre 2000

4. Le Commissaire aux Comptes actuel, AUDILUX LIMITED, a été élu jusqu'à l'assemblée générale extraordinaire qui approuvera les comptes annuels pour l'année sociale se terminant le 31 décembre 2000

5. L'Assemblée décide de convertir la monnaie d'expression du capital social de francs belges en euros, au taux de change de quarante virgule trois mille trois cent nonante-neuf francs belges (40,3399 BEF) pour un euro (1,- EUR), soit de un million deux cent cinquante mille francs belges (1.250.000,- BEF) à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2001.

6. L'Assemblée décide d'augmenter le capital à concurrence de treize virgule trente et un euros (13,31 EUR), pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30,986,69 EUR) à trente et un mille euros (31.000,- EUR) par incorporation de réserves.

7. L'Assemblée décide d'adapter la valeur nominale des actions à trois cent dix euros (310,- EUR) par actions.

8. L'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital ist festgesetzt auf einunddreissigtausend Euros (31.000,- EUR), eingeteilt in einhundert (100) Aktien zu je dreihundertundzehn Euros (310,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée était close à 12.00 heures.

M. Colaci / C. Floroiu / A.-M. Thouvenin

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 60, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05874/759/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

### CLAREMONT CONSULTANTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 20, avenue du Bois.

R. C. Luxembourg B 46.982.

#### *Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 5 mars 2001*

L'assemblée était ouverte à 15.00 heures au siège social de la société.

L'assemblée était présidée par Madame Aude Marie Thouvenin. Le Président a désigné comme secrétaire Madame Britta Hans et l'assemblée a élu Mademoiselle Annabelle Dieu, scrutatrice.

Le Président a déclaré qu'en accord avec la liste de présence ci-annexée la totalité des 1.250 actions était représentée et donc l'assemblée pourra discuter et décider avec validité sur les points repris à l'ordre du jour.

#### *Ordre du jour:*

1. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits en date du 31 décembre 1999 et du 31 décembre 2000.
2. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
3. Election et nomination des membres du conseil d'administration.
4. Election du commissaire aux comptes.
5. Conversion de la monnaie d'expression du capital social de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR) au taux de change 40,3399 BEF pour 1,- EUR.
6. Augmentation du capital social dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leurs capital en euros
7. Adaptation de la valeur nominale des actions et du capital social
8. Modification subséquente de l'article 3 des statuts

#### *Décisions*

1. Certains changements étant encore à effectuer dans la comptabilité, seul un projet de comptes annuels pour l'année sociale se terminant le 31 décembre 1999 et le 31 décembre 2000 a pu être présenté à l'assemblée. Leur version finale sera présentée aux actionnaires pour approbation lors d'une assemblée générale extraordinaire ultérieure qui se tiendra avant le 31 mars 2002.

2. La décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes a été remise à l'assemblée générale extraordinaire qui approuvera les comptes annuels pour les années sociales se terminant le 31 décembre 1999 et le 31 décembre 2000.

3. Les administrateurs suivants:

Monsieur Karl Horsburgh

Madame Anne Smons

Madame Aude Marie Thouvenin

sont élus jusqu'à l'assemblée générale extraordinaire qui approuvera les comptes annuels pour les années sociales se terminant le 31 décembre 1999 et le 31 décembre 2000.

4. Le Commissaire aux Comptes actuel, AUDILUX LIMITED, a été élu jusqu'à l'assemblée générale extraordinaire qui approuvera les comptes annuels pour les années sociales se terminant le 31 décembre 1999 et le 31 décembre 2000.

5. L'Assemblée décide de convertir la monnaie d'expression du capital social de francs luxembourgeois en euros, au taux de change de quarante virgule trois mille trois cent nonante-neuf francs (40,3399 LUF) pour un euro (1,- EUR), soit de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2001.

6. L'Assemblée décide d'augmenter le capital à concurrence de treize virgule trente et un euros (13,31 EUR), pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30,986,69 EUR) à trente et un mille euros (31.000,- EUR) par incorporation de réserves.

7. L'Assemblée décide d'adapter la valeur nominale des actions à vingt-quatre virgule quatre-vingts euros (24,80 EUR) par actions.

8. L'Assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre virgule quatre-vingt euros (24,80 EUR) chacune.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée était close à 17.00 heures.

A. M. Thouvenin / B. Hans / A. Dieu

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 60, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05875/759/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

### **VENA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 49.379.

#### *Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 8 juin 2001*

L'assemblée était ouverte à 11.00 heures au siège social de la société.

L'assemblée était présidée par Monsieur Michele Colaci. Le Président a désigné comme secrétaire Madame Britta Hans et l'assemblée a élu Madame Aude-Marie Thouvenin, scrutatrice.

Le Président a déclaré qu'en accord avec la liste de présence ci-annexée la totalité des 72.520 actions était représentée et donc l'assemblée pourra discuter et décider avec validité sur les points repris à l'ordre du jour.

#### *Ordre du jour:*

1. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits en date du 31 décembre 1999 et du 31 décembre 2000.
2. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
3. Election et nomination des membres du conseil d'administration.
4. Election du commissaire aux comptes.
5. Conversion de la monnaie d'expression du capital de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR) au taux de change de 40,3399 BEF pour 1,- EUR
6. Augmentation du capital social dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leurs capital en euros
7. Adaptation de la valeur nominale des actions
8. Modification subséquente de l'article 3 des statuts

#### *Décisions*

1. Certains changements étant encore à effectuer dans la comptabilité, seul un projet de comptes annuels pour les années sociales se terminant le 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000 a pu être présenté à l'assemblée. Leur version finale sera présentée aux actionnaires pour approbation lors d'une assemblée générale extraordinaire ultérieure qui se tiendra avant le 31 mars 2002.

2. La décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes a été remise à l'assemblée générale extraordinaire qui approuvera les comptes annuels pour les années sociales se terminant le 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000.

3. Les administrateurs suivants:

M. Giorgio Aletti

M. Guglielmo Aletti

M. Maurizio Gatti

sont élus jusqu'à l'assemblée générale extraordinaire qui approuvera les comptes annuels pour les années sociales se terminant le 31 décembre 1999 et le 31 décembre 2000

4. Le Commissaire aux Comptes actuel, AUDILUX LIMITED, a été élu jusqu'à l'assemblée générale extraordinaire qui approuvera les comptes annuels pour les années sociales se terminant le 31 décembre 1999 et le 31 décembre 2000

5. L'Assemblée décide de convertir la monnaie d'expression du capital social de francs luxembourgeois en euros, au taux de change de quarante virgule trois mille trois cent nonante-neuf francs belges (40,3399 LUF) pour un euro (1,- EUR), soit de nonante millions six cent cinquante mille francs luxembourgeois (90.650.000,- LUF) à deux millions deux cent quarante-sept mille cent cinquante-quatre virgule quatre-vingts euros (2.247.154,80 EUR) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2001.

6. L'Assemblée décide d'augmenter le capital à concurrence de quarante-cinq virgule vingt euros (45,20 EUR), pour le porter de son montant actuel de deux millions deux cent quarante-sept mille cent cinquante-quatre virgule quatre-

vingts euros (2.247.154,80 EUR) à deux millions deux cent quarante-sept mille deux cents euros (2.247.200,- EUR), par incorporation de réserves.

7. L'Assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.

8. L'Assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 3.** Le capital social est fixé à deux millions deux cent quarante-sept mille deux cents euros (2.247.200,- EUR) divisé en septante-deux mille cinq cent vingt (72.520) actions sans valeur nominale

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée était close à 13.00 heures.

M. Colaci / B. Hans / A. M. Thouvenin

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 60, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(05876/759/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**STRATEGIC INVESTMENT HOLDING GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 84.545.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 16 janvier 2002*

L'assemblée était ouverte à 11.00 heures au siège social de la société.

L'assemblée était présidée par Madame Patricia Carraro. La présidente a désigné comme secrétaire Mademoiselle Annabelle Dieu et l'assemblée a élu Mademoiselle Fahimas Fartas, scrutatrice.

Le Président a déclaré qu'en accord avec la liste de présence ci-annexée la totalité des 100 actions était représentée et donc l'assemblée pourra discuter et décider avec validité sur les points repris à l'ordre du jour.

*Ordre du jour:*

1. Démission et Madame Aude-Marie Thouvenin et de Madame Patricia Carraro comme administrateurs de la société
2. Nomination de Monsieur Koshkinbayev Yerkin et de Monsieur Heiko Tausendfreund comme nouveaux administrateurs de la société
3. Nomination et élection des membres du conseil d'administration

*Décisions*

1. Les actionnaires ont accepté en unanimité la démission de Madame Aude-Marie Thouvenin et de Madame Patricia Carraro de leur poste d'administrateur de la société et de leur accorder pleine et entière décharge pour l'exécution de leur mandat.

2. Les actionnaires ont accepté la nomination de Monsieur Koshkinbayev Yerkin et de Monsieur Heiko Tausendfreund comme nouveaux administrateurs de la société.

3. Le conseil d'administration se composera des administrateurs suivants qui sont élus jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle:

Johann Zent

Koshkinbayev Yerkin, homme d'affaires, demeurant à Almaty, Kazakhstan

Heiko Tausendfreund, homme d'affaires, demeurant à Gruendau, Allemagne

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée était close à 12.00 heures.

P. Carraro / A. Dieu / F. Fartas

Président / Secrétaire / Scrutatrice

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 60, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05880/759/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 2, parc d'Activités Syrdall.

R. C. Luxembourg B 66.656.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 9 janvier 2002, vol. 177, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(05974/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**ELDERBERRY PROPERTIES S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 24.287.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 15 juin 2000 à 11.00 heures  
à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.*

Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'assemblée générale statutaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'administrateur de:

Monsieur Joseph Winandy, demeurant à Itzig, 92, rue de l'Horizon, Plateau Saint-Hubert.

Monsieur Jean Quintus, demeurant à Blaschette, 11, rue de Fischbach.

Monsieur Koen Lozie, demeurant à Luxembourg, 26, rue Saint Mathieu

L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de Monsieur Noël Didier, commissaire aux comptes.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2001.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 43, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05882/009/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**PROMOINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 76.863.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 13 septembre 2001*

L'assemblée est ouverte à 11.00 heures au siège social de la société.

L'assemblée est présidée par Madame Britta Hans. Le Président désigne comme secrétaire Madame Aude-Marie Thouvenin et, comme scrutateur, Mademoiselle Annabelle Dieu.

Le Président déclare qu'en accord avec la liste de présence ci-annexée la totalité des 1.250 actions est représentée et donc l'assemblée pourra discuter et décider avec validité sur les points repris à l'ordre du jour.

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
2. Décharge aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
3. Nomination et élection des membres du conseil d'administration.
4. Election du commissaire aux comptes.
5. Conversion de la monnaie d'expression du capital de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR) au taux de change 40,3399 BEF pour 1,- EUR.
6. Augmentation du capital social dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leurs capital en euros.
7. Adaptation de la valeur nominale des actions et du capital social.
8. Modification subséquente de l'article 5 des statuts

*Décisions*

1. Certains changements étant encore à effectuer dans la comptabilité, seul un projet de comptes annuels pour les années sociales se terminant le 31 décembre 2000 a pu être présenté à l'assemblée. Leur version finale sera présentée aux actionnaires pour approbation lors d'une assemblée générale extraordinaire ultérieure qui se tiendra avant le 31 mars 2002.

2. La décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes a été remise à l'assemblée générale extraordinaire qui approuvera les comptes annuels pour l'année sociale se terminant le 31 décembre 2000.

3. Les administrateurs suivants:

Madame Britta Hans

Madame Anabela Inverno-Pierret

Monsieur Léon Nahon

ont été élus jusqu'à l'assemblée générale extraordinaire qui approuvera les comptes annuels pour l'année sociale se terminant le 31 décembre 2000.

4. Le commissaire aux Comptes actuel, AUDILUX LIMITED, a été élu jusqu'à l'assemblée générale extraordinaire qui approuvera les comptes annuels pour l'année sociale se terminant le 31 décembre 2000.

5. L'Assemblée décide de convertir la monnaie d'expression du capital social de francs luxembourgeois en euros, au taux de change de quarante virgule trois mille trois cent nonante-neuf francs belges (40,3399 BEF) pour un euro (1,- EUR), soit de un million deux cent cinquante mille francs belges (1.250.000,- BEF) à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2001.

6. L'Assemblée décide d'augmenter le capital à concurrence de treize virgule trente et un euros (13,31 EUR), pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR) à trente et un mille euros (31.000,- EUR) par incorporation de réserves.

7. L'Assemblée décide d'adapter la valeur nominale des actions à vingt-quatre virgule quatre-vingts euros (24,80 EUR) par action.

8. L'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre virgule quatre-vingts euros (24,80 EUR) chacune.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée était close à 13.00 heures.

B. Hans / A.-M. Thouvenin / A. Dieu

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 60, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05877/759/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**MASAI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 35.859.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 12 juin 2001 à 15.00 heures à Luxembourg,  
23, avenue de la Porte-Neuve*

Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Joseph Winandy au poste d'administrateur de la société et tient à le remercier pour sa précieuse collaboration.

L'assemblée décide, à l'unanimité, de nommer au poste d'administrateur

COSAFIN S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve

en remplacement de M. Joseph Winandy, démissionnaire.

Par ailleurs, l'assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'administrateur de Messieurs Koen Lozie et Jean Quintus, ainsi que du commissaire aux comptes, Monsieur Noël Didier.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui approuvera les comptes au 31 décembre 2001.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 43, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05883/009/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**COMPAGNIE FINANCIERE TALER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 72.892.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue extraordinairement le 14 septembre 2001  
à 14.00 heures à Luxembourg*

L'Assemblée Générale ratifie à l'unanimité la nomination par le Conseil d'Administration du 15 décembre 1999 de M. Marc Corluy au poste d'Administrateur en remplacement de M. Jean Quintus, démissionnaire, dont il terminera le mandat.

L'Assemblée Générale ratifie à l'unanimité la nomination par le Conseil d'Administration du 6 avril 2000 de M. Piet Verbrugge au poste d'Administrateur en remplacement de M. Robert Cuyppers, démissionnaire, dont il terminera le mandat.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats des Administrateurs et Commissaire aux Comptes sortants pour une période d'un an.

Leur mandat prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2001.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 43, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05889/009/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**SARAN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 17.623.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 5 mai 2000 à 11.00 heures à Luxembourg,  
23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg*

Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat des administrateurs, à savoir:

Monsieur Joseph Winandy, Administrateur de société, demeurant à Itzig;

Monsieur Koen Lozie, Administrateur de société, demeurant à Luxembourg;

Monsieur Jean Quintus, Administrateur de sociétés, demeurant à Blaschette.

L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de Monsieur Noël Didier, commissaire aux comptes.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2001.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 43, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05884/009/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**LORFI, SOCIETE FINANCIERE DE PARTICIPATION EN LORRAINE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 29.564.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue extraordinairement le 9 novembre 2001  
à 10.30 heures, 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg*

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la nomination par voie de cooptation de Monsieur Giovanni Pompei au poste d'Administrateur.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 mars 2005.

Le mandat du Commissaire aux Comptes, EURAUDIT, S.à r.l., est renouvelé pour une nouvelle durée de un an.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée qui statuera sur le bilan arrêté au 31 mars 2002.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 43, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05885/009/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**PEGASE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 42.741.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 15 mai 2001 à 11.00 heures à Luxembourg*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'assemblée Générale prend acte de la décision de M. Joseph Winandy, Administrateur, de ne pas demander le renouvellement de son mandat, le remercie de sa précieuse collaboration et nomme en remplacement:

- COSAFIN S.A., 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour une période de un an. Leur mandat viendront donc à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2001.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 43, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05888/009/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**SAMOA FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 30.375.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 9 mai 2000 à 10.00 heures à Luxembourg, 24, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg*

*Résolution*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Statutaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire qui examinera les comptes clôturés au 31 décembre 2000.

Pour copie conforme  
Signature / Signature  
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 43, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05886/009/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**LECO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 22.969.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 13 décembre 2000 à 10.00 heures à Luxembourg*

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de MM. Koen Lozie et Jean Quintus, Administrateurs et de M. Noël Didier, Commissaire aux Comptes.

- L'Assemblée Générale prend acte de la décision de Monsieur Joseph Winandy, Administrateur, de ne pas demander le renouvellement de son mandat, le remercie de sa précieuse collaboration et nomme en remplacement:

COSAFIN, ayant son siège social à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire statuant sur les comptes au 30 septembre 2001.

Pour copie conforme  
Signature / Signature  
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 43, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05890/009/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**TENOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 59.581.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 14 décembre 2001, que M. Hans Malmberg, 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg fut élu comme nouvel administrateur en remplaçant F. Francis Welscher, administrateur démissionnaire, de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2003.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 14 décembre 2001, en se référant à l'article 100 de la loi des sociétés commerciales du 10 août 1915, de procéder à la continuation des activités de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour la société  
Signature  
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 47, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05896/779/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**PR-LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg 52.073.

Le bilan rectifié au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 54, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signature.

(05891/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**REPROLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 21.889.

Le bilan rectifié au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 54, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signature.

(05892/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**ORMOND S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 60.355.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 14 décembre 2001, que M. Hans Christer Malmborg, 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg fut élu comme nouvel administrateur en remplaçant M. Francis Welscher, administrateur démissionnaire, de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 47, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05895/779/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**SIM CITY 2000, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 78.544.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des actionnaires tenue le 15 janvier 2002*

L'an deux mille deux, le quinze janvier.

S'est tenue l'assemblée extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SIM CITY 2000 au siège social.

L'assemblée est ouverte à onze heures, sous la présidence de M. Carlo Acampora.

Le président de l'assemblée procède à la constitution du bureau et désigne comme secrétaire Mme Giorgia Musso et comme scrutateur Mlle Antonietta Cordaro:

- l'assemblée est habilitée, conformément aux dispositions de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euro, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social;

- les convocations pour la présente assemblée ont été faites conformément à l'article 2 de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euro, ce dont il a été justifié au bureau de l'assemblée;

- les actionnaires présents reconnaissent avoir été dûment convoqués et ont renoncé, pour autant que de besoin, à toute publication;

- suivant liste de présence, toutes les 10.000 actions émises sont présentes ou représentées et donne droit à 10.000 voix;

- la totalité du capital étant présente ou représentée, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour qui est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. conversion du capital social, actuellement exprimé en 10.000.000 LUF, en euro;

2. adaptation de la mention de la valeur nominale des actions et du capital social;
3. adaptation de l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à deux cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-treize virgule cinquante-deux euros (EUR 247.893,52), divisé en dix mille (10.000) actions de vingt-quatre virgule soixante-dix-neuf euros (EUR 24,79) chacune».

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de convertir le capital social, actuellement exprimé en 10.000.000,- LUF en euro.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide d'adapter en conséquence la valeur nominale des actions émises et la mention du capital social.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide d'adapter l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à deux cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-treize virgule cinquante-deux euros (EUR 247.893,52), en dix mille (10.000) actions de vingt-quatre virgule soixante-dix-neuf euros (EUR 24,79) chacune».

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par le président, le secrétaire et le scrutateur.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 51, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05893/000/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**TOY PARK HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 63.064.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des actionnaires tenue le 15 janvier 2002*

L'an deux mille deux, le quinze janvier.

S'est tenue l'assemblée extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TOY PARK HOLDING au siège social. L'assemblée est ouverte à onze heures, sous la présidence de M. Carlo Acampora.

Le président de l'assemblée procède à la constitution du bureau et désigne comme secrétaire Mme Giorgia Musso et comme scrutateur Mlle Antonietta Cordaro:

- l'assemblée est habilitée, conformément aux dispositions de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euro, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social;

- les convocations pour la présente assemblée ont été faites conformément à l'article 2 de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euro, ce dont il a été justifié au bureau de l'assemblée;

- les actionnaires présents reconnaissent avoir été dûment convoqués et ont renoncé, pour autant que de besoin, à toute publication;

- suivant liste de présence, toutes les 1.250 actions émises sont présentes ou représentées et donne droit à 1.250 voix;

- la totalité du capital étant présente ou représentée, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour qui est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. conversion du capital social, actuellement exprimé en 1.250.000 LUF, en euro;
2. adaptation de la mention de la valeur nominale des actions et du capital social;
3. adaptation de l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (EUR 30.986,69), divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions de vingt-quatre virgule soixante-dix-neuf euros (EUR 24,79) chacune».

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de convertir le capital social, actuellement exprimé en 1.250.000,- LUF en euro.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide d'adapter en conséquence la valeur nominale des actions émises et la mention du capital social.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide d'adapter l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euro (EUR 30.986,69), divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions de vingt-quatre virgule soixante-dix-neuf euros (EUR 24,79) chacune».

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par le président, le secrétaire et le scrutateur.

Signature / Signature / Signature

*Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur*

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 51, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05894/000/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**TIMBA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.

R. C. Luxembourg B 72.993.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 4 décembre 2001, que M. Hans Christer Malmberg, 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg ainsi que M<sup>e</sup> Tommy Lundqvist, Strandvägen 8, S-191 35 Sol-lentuna, Suède, furent élus comme nouveaux administrateurs en remplaçant Ms Edmée Hinkel et M. Francis Welscher, administrateurs démissionnaires, de sorte que leur mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 47, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05897/779/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**NORTHERN BEACH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.

R. C. Luxembourg B 77.962.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 26 novembre 2001, que M. Ole Of-tedal, Tulevägen 15, S-182 63 Djursholm fut élu comme nouvel administrateur en remplaçant Ms Edmée Hinkel, admi-nistrateur démissionnaire, de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 47, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05898/779/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**MYRIADE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 16.191.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 19 juin 2001 à 11.00 heures à Luxembourg*  
- L'Assemblée Générale Statutaire décide de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes et des Administra-teurs pour un terme venant à échéance à l'Assemblée Générale approuvant les comptes du 31 décembre 2001.

Pour copie conforme

Signature / Signature

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 43, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05939/009/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**SOLOMAR HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 71.685.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 20 décembre 2001, que M. Hans Christer Malmberg, 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg fut élu comme nouvel administrateur en remplaçant M. Francis Welscher, administrateur démissionnaire, de sorte que le mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 47, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05899/779/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**SASTRO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 59.125.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 14 décembre 2001, que M<sup>e</sup> Jacques Schroeder a démissionné comme administrateur.

Il fut décidé que le nombre d'administrateurs fut diminué de 4 à 3.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 47, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): Signature.*

(05900/779/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**FORMES CONTEMPORAINES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8081 Bertrange, 126, rue de Mamer.  
R. C. Luxembourg B 11.991.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg  
en date du 13 décembre 2001*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice 2000.

Les mandats de:

Monsieur Guido Adams

Monsieur Peter Adams

Madame Ann Adams

en tant qu'administrateurs et celui de Lex Benoy en tant que commissaire aux comptes ont été renouvelés pour un terme d'une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire statuant sur le compte de l'exercice 2000.

Le capital social a été converti en euro et augmenté par incorporation de réserves avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le montant du nouveau capital social est de 31.250 euro représenté par 1.250 actions de 25 euro chacune. L'article 5 des statuts a été adapté en conséquence.

Bertrange, le 13 décembre 2001.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 55, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05908/800/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

30856

**CALINDI FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 66.496.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 14 décembre 2001, que M. Hans Christer Malmberg, 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg fut élu comme nouvel administrateur en remplaçant M<sup>e</sup> René Faltz, administrateur démissionnaire, de sorte que le mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2002.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 58, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): Signature.*

(05901/779/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**JENDRA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 62.209.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 14 décembre 2001, que l'assemblée accepte la démission de Mlle Edmée Hinkel ainsi que de M. Francis Welscher, de leurs fonctions d'administrateurs de la société avec effet immédiat. Le nombre d'administrateurs sera réduit de 5 à 3.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 14 décembre 2001, en se référant à l'article 100 de la loi des sociétés commerciales du 10 août 1915, de procéder à la continuation des activités de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2002.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 58, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): Signature.*

(05902/779/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**SALON BOCCOLI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4885 Lamadelaine, 7-9, rue de la Providence.  
R. C. Luxembourg B 47.341.

—  
*Ordre du jour:*

*Conversion du capital souscrit de la société de LUF en EUR*

Madame Di Bari-De Felice Stéfania, agissant en tant qu'associée unique de la S.à r.l. BOCCOLI décide qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002;

- de convertir le capital souscrit de LUF en EUR de sorte qu'après cette conversion le capital souscrit sera de 12.394,68 EUR divisé en 100 parts sociales de 123,94 EUR chacune.

- d'augmenter le capital souscrit de la société après conversion de 5,32 EUR pour le porter de 12.394,68 EUR à 12.400 EUR représenté par 100 parts de 124 EUR chacune, sans création et émission de parts nouvelles mais en changeant la valeur nominale de chaque part de 123,94 EUR à 124 EUR chacune. Cette augmentation aura lieu par incorporation au capital du montant de 5,32 EUR prélevé sur le résultat reporté.

- d'adapter l'article 6 des statuts suivant à ce qui précède afin de lui donner dorénavant la teneur suivante: le capital social est fixé à 12.400 EUR (douze mille quatre cents) représenté par 100 parts de 124 EUR chacune.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée générale extraordinaire est close à 9.30 heures.

Fait à Lamadelaine, le 19 décembre 2001.

S. Di Bari-De Felice.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 décembre 2001, vol. 322, fol. 18, case 8. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé): Signature.*

(05906/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**PNEU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 59.308.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 14 décembre 2001, que M. Hans Christer Malmberg, 14, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg fut élu comme nouvel administrateur en remplaçant M<sup>e</sup> Jacques Schroeder, administrateur démissionnaire, de sorte que le mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 47, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): Signature.*

(05903/779/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**MGB INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2322 Luxemburg, 18, rue Henri Pensis.  
H. R. Luxemburg B 47.822.

—  
*Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung gehalten am 28. November 2001*

*von 11.00 bis 11.30 Uhr*

Die Gesellschafter fassen hiermit einstimmig die nachstehenden Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird ab 1. Januar 2002 von bisher LUF in EUR umgewandelt.

*Zweiter Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird nach der Umwandlung in EUR durch Entnahme von EUR 13,31 aus dem Gewinnvortrag auf EUR 31.000,- erhöht.

*Dritter Beschluss*

Die bisher ausgegebenen 1.250 Aktien mit einem Nennwert von LUF 1.000 Aktie werden in 31 Aktien ohne Nennwert umgewandelt.

*Vierter Beschluss*

Infolge der vorhergehenden Beschlüsse wird Artikel 3 der Statuten abgeändert und er erhält folgenden Wortlaut:

«**Art. 3.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt Euro einunddreissigtausend (EUR 31.000,-), eingeteilt in einunddreissig (31) Aktien je ohne Nennwert, die sämtlich voll eingezahlt wurden.»

Für die Richtigkeit des Auszugs

L. Stenke

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 58, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): Signature.*

(05904/779/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**INDIANA SHIPPING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 79.990.

—  
Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 15 novembre 2001 que:

La démission de Madame Daniela Panigada en sa qualité d'Administrateur est acceptée. Décharge de sa gestion, lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2001.

Est coopté, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, Monsieur Marc Robert, capitaine d'armement, élu domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2001.

Pour inscription - réquisition

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05929/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**D & B CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1143 Luxembourg, 13, rue Astrid.

R. C. Luxembourg B 83.025.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire*

L'an deux mille deux, le 7 janvier.

A Luxembourg,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société D & B CONSTRUCTION S.A., société établie et ayant son siège social à L-1143 Luxembourg, 15, rue Astrid, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, section B, sous le numéro 83.025.

La séance est ouverte sous la présidence de M<sup>e</sup> Lex Thielen.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mlle Habiba Boughaba.

L'assemblée choisit comme scrutateur M<sup>e</sup> Philippe Stroesser.

Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

A.- Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital est régulièrement constituée pour délibérer valablement telle qu'elle est constituée sur les objets portés à l'ordre du jour.

B.- Que l'intégralité du capital étant représenté, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage. Les associés présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite, l'assemblée aborde l'ordre du jour et décide:

*Résolution unique*

L'assemblée décide à l'unanimité de nommer administrateur de la société la personne suivante avec effet à compter de ce jour:

Monsieur Dieter Lorson

Et l'assemblée autorise le conseil d'administration à procéder à la nomination de Monsieur Dieter Lorson aux fonctions d'administrateur-délégué de la société, celui-ci ne pouvant engager la société par sa signature qu'à la condition qu'elle soit contresignée par la signature de Madame Doris Lamparski.

Cette résolution ayant été adoptée à l'unanimité, l'ordre du jour étant épuisé, aucun autre point n'ayant été soulevé, la séance est levée ce jour à 15.00 heures, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Luxembourg, le 7 janvier 2002.

Signature / Signature / Signature

*Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur*

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 56, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05905/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**MAGIC LUCK INVESTMENT LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 69.321.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 27 décembre 2001**Résolutions*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clos au 31 mars 2002 comme suit:

*Conseil d'administration*

MM. Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;

Germain Birgen, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes*

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 11, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

Pour extrait conforme

Pour MAGIC LUCK INVESTMENT LUXEMBOURG HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05956/024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**CENTRAFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.  
R. C. Luxembourg B 57.277.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg*

*en date du 10 janvier 2002*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice 2001.

Les mandats de

Mademoiselle Anne-Françoise Fouss

Monsieur Brunello Donati

Mademoiselle Regina Rocha Melanda

en tant qu'administrateurs ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2002.

Luxembourg, le 10 janvier 2002.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 55, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05907/800/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**SDV INTERNATIONAL TRANSPORT AND LOGISTICS, Société Anonyme.**

Siège social: L-1360 Luxembourg, Aircargo Center.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg-Findel*

*en date du 4 décembre 2001*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice 2000.

Les mandats de:

Herbert de Saint Simon

Daniel Delva

Alain Meister

en tant qu'administrateurs et celui de la FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING S.A. en tant que commissaire aux comptes ont été renouvelés pour un terme d'une année, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2002, vol. 563, fol. 29, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05910/800/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**PRIME LUXEMBOURG INVESTMENT MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 39.316.

**RECTIFICATIF**

L'Assemblée Générale Annuelle du 23 mai 2001 a décidé de répartir le bénéfice de l'exercice clôturé au 31 décembre 2000 s'élevant à EUR 1.115.799,00 comme suit:

dividende .....	1.100.000,00 EUR
report à nouveau.....	15.799,00 EUR

*Pour PRIME LUXEMBOURG INVESTMENT MANAGEMENT S.A.*

*Société Anonyme*

**DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG**

*Société Anonyme*

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 57, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05951/006/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**FAREI HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.  
R. C. Luxembourg B 45.979.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 55, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signature.

(05911/800/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**FAREI HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.  
R. C. Luxembourg B 45.979.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 55, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signature.

(05913/800/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**CENTRAFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.  
R. C. Luxembourg B 57.277.

Le bilan au 30 avril 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 55, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signature.

(05912/800/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**CALINDI FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 66.496.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 58, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signature.

(05914/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**JENDRA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 62.209.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 58, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signature.

(05915/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**NORTHERN BEACH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 77.962.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 47, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signature.

(05916/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**SASTRO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 59.125.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 47, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signature.

(05917/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**SOLOMAR HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 71.685.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 47, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signature.

(05918/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**ORMOND S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 60.355.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 47, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signature.

(05919/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**TENOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 59.581.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 47, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signature.

(05920/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**BENDICK HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 54.878.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 47, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signature.

(05921/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**BISCAY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 46.938.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 47, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signature.

(05922/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**IACOBI GÜNTHER CAPITAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 66.495.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 47, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signature.

(05923/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**PIVOT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 44.706.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 47, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signature.

(05924/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**LAPI INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 65.238.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 47, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signature.

(05925/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**PNEU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 59.308.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 47, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signature.

(05926/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**TIMBA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 72.993.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 47, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signature.

(05927/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**WESTCOM S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 72.834.

Le siège de la société WESTCOM S.A. n'est plus au 84, Grand-rue à L-1660 Luxembourg, il a été dénoncé avec effet à ce jour.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

M<sup>e</sup> J. Choucroun.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 48, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05952/999/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**SIKO CHARTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 77.524.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 6 décembre 2001 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur, les personnes suivantes:

Monsieur Pascal Wiscour-Contier, licencié en sciences commerciales et financière, établi au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Monsieur Mauro Cavallini, administrateur de sociétés, établi au Dott. ALDO OCCHIPINTI ASSOCIATE, Via Carlo Veneziani, 58 Palais B, 00148 Roma Italie.

Madame Elsa Berti, administrateur de sociétés, établi au Dott. ALDO OCCHIPINTI ASSOCIATE, Via Carlo Veneziani, 58 Palais B, 00148 Roma Italie.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2002.

Le mandat du Commissaire aux Comptes étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Monsieur Aldo Ochipinti, dirigeant, établi au Dott. ALDO OCCHIPINTI ASSOCIATE, Via Carlo Veneziani, 58 Palais B, 00148 Roma Italie.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2002.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 6 décembre 2001 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social à Luxembourg en date du 6 décembre 2001, le Conseil nomme Monsieur Pascal Wiscour-Contier, licencié en sciences commerciales et financière, établi au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager pour toute opération bancaire ne dépassant pas quinze mille euros (15.000,- ) (ou contre-valeur devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, de la vente et l'hypothèque de navire ainsi que toute prise de crédit devront requérir la signature de deux administrateurs.

Pour inscription - réquisition

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05930/000/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**ESTIM LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1930 Luxembourg, 18, avenue de la Liberté.

*Extraordinary General Meeting of shareholders held on December 21, 2001*

The aforesaid company has been incorporated on June 17, 1999, by a deed of notary André-Jean-Joseph Schwachtgen, published in the Mémorial C, number 660 on September 1, 1999.

The sole shareholder declares the following:

1. That on hundred and twenty-five (125) shares of EUR 100 each, representing the entire issued capital of 12,500 EUR of the company of ESTIM LUX, S.à r.l. are duly represented at this meeting, which consequently is regularly constituted and can validly deliberate and decide.

2. That the agenda of the present meeting is as follows:

*Agenda:*

1. To appoint Mr Davide Alan Petruccelli as manager of the company as of January 1, 2002.

The above has been considered as correct by the meeting of shareholders.

Thereafter the sole shareholder adopted the following resolution:

*Resolution*

The meeting approves the appointment of Mr Davide Alan Petruccelli residing at 18, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg as manager of the Company as of January 1, 2002 for an unlimited period.

Thus drawn up and executed in Luxembourg on the 21st day of December 2001.

CLEO INTERNATIONAL, S.à r.l.

C. Cramer

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 57, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05940/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

**WORLD PROSPECTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 79.816.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 15 novembre 2001 que:

La démission de Madame Daniela Panigada en sa qualité d'Administrateur est acceptée. Décharge de sa gestion, lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2001.

Est coopté, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, Monsieur Marc Robert, capitaine d'armement, élu domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2001.

Pour inscription - réquisition

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05931/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 42.638.

Il apparaît de la correspondance du 3 janvier 2002 ce qui suit:

- Que Monsieur Pascal Wiscour-Conter a présenté sa démission en qualité d'administrateur de la société CAMOSC CHARTER S.A., avec effet immédiat;

- Que Monsieur Marc Robert a présenté sa démission en qualité d'administrateur de la société CAMOSC CHARTER S.A., avec effet immédiat;

- Que Madame Ana De Sousa a présenté sa démission en qualité d'administrateur de la société CAMOSC CHARTER S.A., avec effet immédiat;

- Que le siège social de la société CAMOSC CHARTER S.A., sis au 42, Grand-rue à L-1660 Luxembourg, a été dénoncé avec effet immédiat.

Pour inscription - réquisition

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05933/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---

**TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 42.638.

Il apparaît de la correspondance du 3 janvier 2002 ce qui suit:

- Que Monsieur Pascal Wiscour-Conter a présenté sa démission en qualité d'administrateur de la société FOLLIA SHIIPING S.A., avec effet immédiat;

- Que Monsieur Marc Robert a présenté sa démission en qualité d'administrateur de la société FOLLIA SHIIPING S.A., avec effet immédiat;

- Que Monsieur Mamadou Dione a présenté sa démission en qualité d'administrateur de la société FOLLIA SHIIPING S.A., avec effet immédiat

- Que Madame Ana De Sousa a présenté sa démission en qualité d'administrateur de la société FOLLIA SHIIPING S.A., avec effet immédiat;

- Que le siège social de la société FOLLIA SHIIPING S.A., sis au 42, Grand-rue à L-1660 Luxembourg, a été dénoncé avec effet immédiat.

Pour inscription - réquisition

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05934/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2002.

---